

THAON

JANVIER 2020



Un Thaon d'avance !



Présentation 2020

MAIRIE DE THAON :

15 grande Rue - 14610 THAON
Tél. : 02.31.80.01.36
Fax : 02.31.08.29.39
Site internet : mairiethaon14.fr
Courriel : mairiethaon14@wanadoo.fr

Le secrétariat de mairie
est assuré par :

Mme Annie CRESTE
Mme Nadine HARACHE
Mme Véronique BEAUQUESNE

Piéton Municipal :

Mme Élisabeth LETESSIER

Ouverture au public :

Lundi - mardi - vendredi de 16h à 18h
Le mercredi de 9h à 12h
Le jeudi de 17h00 à 18h30
(Juillet / août : fermé les mardis et jeudis)

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

LE PERSONNEL DE L'AGENCE

Mme Véronique BEAUQUESNE
Mme Bénédicte GRANDIN

Ouverture au public :

du lundi au vendredi :
De 10h à 12h et de 16h à 19h
Le samedi de 9h30 à 12h30

PERMANENCE DU MAIRE :

Monsieur Richard MAURY
Le lundi de 18h00 à 19h00 et sur rendez-vous

PERMANENCES DES ADJOINTS :

Mme Anne-Marie BELIARDE,
Chargée des affaires sociales et petite enfance
Le jeudi de 17h30 à 18h30

M. Emmanuel GOSSIEUX,
Chargé de l'urbanisme et des finances
Le mardi de 18h00 à 19h00

Mme Annie MICHEL,
Chargée des sports- loisirs-culture et du personnel des écoles
Le vendredi de 17h00 à 18h00

M. Jean-Claude BAYEUX,
Chargé des travaux et de l'environnement
Le mercredi de 10h30 à 12h00

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS :

Mme Isabelle BONAMY,
Chargée des affaires scolaires, enfance -jeunesse
Sur rendez-vous

M. Jean-Pierre ISABEL,
Chargé des bâtiments communaux.

CONSEILLERS MUNICIPAUX :

M. Claude PERONNE
M. André LETELLIER
M. Claude HAMEL
Mme Dominique JOCKUM
Mme Dorothée PITOIS
Mme Vanessa GUEGUEN
M. Guillaume CUBERO
Mme Janine KERSPERN

Communauté Urbaine

Notre communauté urbaine comprend désormais en
2020, 47 communes pour 265 466 habitants.

LES COMPÉTENCES DE LA C.U.

LES 11 MISSIONS

- Administration générale, ressources humaines et finances
- Aménagement et urbanisme réglementaire
- Littoral et tourisme
- Habitat et gens du voyage
- Développement économique, numérique, recherche, enseignement supérieur et emploi
- Mission espace public, voirie, espaces verts
- Transports et déplacements
- Environnement, développement durable et gestion des déchets
- Cycle de l'eau
- Culture et sport
- Infrastructures



Séminaire des Maires de la Communauté Urbaine

Le mot du Maire

Chers Concitoyens,

Je me dois, en tout premier lieu, vous présenter des excuses quant aux forts désagrèments et soucis de circulation que vous avez dû subir pendant ces 6 derniers mois de travaux incontournables et plus que nécessaires à la réhabilitation de la Grande Rue. Cela faisait 20 ans qu'elle vous était promise et c'est grâce à notre entrée dans la Communauté Urbaine de Caen La Mer qu'elle a pu être réalisée nous permettant de mettre en valeur la commune de Thaon si chère à nos cœurs.

Je compte bien évidemment sur le civisme et la vigilance de tous afin de respecter le non-stationnement sur nos beaux trottoirs ; des places matérialisées et des parkings sont désormais accessibles au stationnement des véhicules.

URBANISME

Nous avons voté en Décembre le Plan d'Aménagement et de Développement Durable de notre Plan Local d'Urbanisme, dix-huit pages qui donnent les orientations et la façon de voir l'avenir de notre Urbanisme.

Vous pouvez d'ores et déjà le consulter sur notre site. Pas de révolution, nous restons dans la lignée des recommandations de l'Etat et protégeons plus que jamais nos terres agricoles et espaces de protection de la Flore et de la Faune.

Nous mettons tout en œuvre pour que le cap des constructions nouvelles que nous accorde le plan local d'habitations soit maintenu, notre principal but étant de protéger nos écoles, nos commerçants et nos professionnels de santé.

BATIMENTS COMMUNAUX

Quelques mois de retard pour notre micro-crèche et notre local R.A.M. lesquels démarrent actuellement. Que c'est compliqué de maintenir les dates annoncées ! Entre les délais de recours et les marchés infructueux, j'ai toujours en tête la devise de Nicolas BOILEAU : « cent fois sur le métier remettez votre ouvrage ».

Le financement est assuré pour l'agrandissement de notre Médiathèque mais, là également, de jolies surprises vous attendent et, à terme, en 2023, une mise en réseau avec la Grande Bibliothèque « Alexis de Tocqueville » sera opérationnelle.

Nous avons aussi fait établir des plans pour notre City Stade, un projet qui prendra forme et dont la réalisation se fera sur plusieurs années.

PERSONNEL MUNICIPAL

Loïc TREANGLE a quitté notre commune et s'est dirigé vers un domaine professionnel différent, plus à sa convenance nous a-t-il dit. Nous lui souhaitons pleine réussite dans ses projets et envisageons son remplacement.

A l'école, il y a également quelques modifications concernant le personnel de service ; c'est pour assurer un service de qualité que sont mis en place des remplacements avec une pépinière de jeunes femmes et hommes très motivés.

ARGENT DE POCHE

Je dois vous parler de notre « Opération Argent de Poche » laquelle a été un total succès ; les enseignantes étaient enchantées du « coup de main » donné dans l'école la veille de la rentrée et le nettoyage du cimetière par nos jeunes de 17 ans s'est révélé efficace, merci à eux ; cette action citoyenne a permis à 11 jeunes du village de découvrir, (sous la tutelle du responsable du personnel), certaines missions de nos employés. Ils ont été ainsi sensibilisés aux conséquences des incivilités. Ils ont effectué les tâches, parfois ingrates mais indispensables, qui permettent d'accueillir les élèves et les enseignants à la rentrée dans des locaux propres et aménagés. Certains n'étaient peut-être jamais entrés dans le cimetière, ils ont découvert ce lieu de repos en participant au nettoyage des allées. Une belle opération à renouveler en 2020.

VOIRIE et AMENAGEMENTS

Il me faut vous parler encore et encore de la Grande Rue laquelle fait dorénavant notre fierté. Vous pouvez enfin marcher ou vous promener sur les trottoirs en toute sécurité et avec plaisir afin de vous rendre dans le cœur du village. Devant la mairie, une esplanade avec un accès direct pour les personnes à mobilité réduite, fait désormais le bonheur de tous lors des manifestations de la vie quotidienne ou exceptionnelle permettant entre autres aux photographes d'exercer leur talent.

Place de la Criée, le Monument commémoratif à la gloire du régiment canadien « Fort Garry Horse » est désormais placé à l'arrière de celle-ci ce qui permettra d'assurer plus de sécurité lors des cérémonies patriotiques et le pavage en granit rendra plus solennelles non manifestations.

Le zéro phyto est désormais la règle pour toutes nos communes. Bien qu'ayant une dérogation, nous avons pris la décision d'appliquer la règle du zéro phyto au cimetière en créant des allées engazonnées. La gestion différenciée des Espaces Verts de la commune sera dorénavant notre marche à suivre.

QUELQUES EVENEMENTS DE 2019

Une fois encore, l'église et nos deux salles (Frérot & MTL) ont accueilli différentes manifestations musicales, culturelles et associatives. Le premier grand rendez-vous musical nous a été offert par l'ADTLB laquelle a fait venir, à la MTL le grand orchestre régional qui nous a interprétés « les Aventures du Prince Ahmed ». Pour le 75^{ème} anniversaire de la Libération du village, l'orchestre « Melon Jazz Band » nous a donné un récital d'airs des années 40 évoquant aux spectateurs la nostalgie de ces années-là. L'église de Thaon a, elle aussi, accueilli deux prestations, l'une avec le groupe « Espace 14 » et ses airs d'opérette et la seconde la Chorale « Méli-Mélo » avec le concert For Liberty qui ont charmé un public hélas trop peu nombreux. A l'espace culturel Michel Frérot, l'association « Métamorphose » a présenté une exposition sur Hildegarde de Binger « Sœur prophète du XII^{ème} siècle ». Enfin, « Surface Sans Cible » a organisé deux belles expositions et l'AVET nous a présenté son superbe ouvrage entièrement consacré à notre Vieille Eglise.

LES MANIFESTATIONS DE 2020

Nous n'avons pas encore établi le calendrier des manifestations culturelles 2020 mais vous disposez de trois supports d'information : nos 2 panneaux lumineux (mairie et commerces), le « Thaon Presse » par abonnement et chez les commerçants et depuis quelques mois, une application citykomi à télécharger sur votre téléphone vous donne toutes les informations utiles sur notre commune en temps réel.

REMERCIEMENTS & VŒUX

Nous avons maintenant dans notre village toutes les clés en main et tous les éléments afin que chacun puisse faire vivre sa famille en toute sécurité et dans la modernité. Comme le veut la coutume, je remercie les enseignants, les commerçants, les professionnels de santé, le personnel municipal, les bénévoles des associations et leurs présidents, tous les anonymes qui œuvrent dans l'ombre afin d'améliorer le quotidien de tous et mes collègues élus. Je remercie également tous les acteurs et le Président de la communauté Urbaine de Caen la Mer qui nous permettent, depuis 2017, de mener à bien nos projets. J'ai également une pensée particulière et émue pour nos militaires français qui ont donné leurs vies le 26 novembre dernier afin que nous restions libres.

Très heureuse et douce année 2020 à toutes et tous !

Richard Maury

Médiathèque de Thaon

Coralie Di Manno, bibliothécaire



Médi@thèque Thaon

Coralie Di Manno, bibliothécaire

2 Rue des Ecoles

Horaires :

Lundi 16h30-19h (nouvel horaire)

Mercredi 10h-12h et 15h-18h30

Dimanche 17h-18h

La médiathèque met à votre disposition un large choix d'ouvrages :

Romans • Documentaires • Albums • BD
Revue • Liseuse • Livres audio • Jeux de société

De nouvelles acquisitions ont lieu tout au long de l'année ainsi que des emprunts réguliers auprès de la Bibliothèque du Calvados. Bientôt nous intégrerons le réseau des bibliothèques de Caen la Mer !

Boîte numérique : Ce service vous permet d'accéder gratuitement à des livres numériques, de la musique, du cinéma, des formations, des revues...

Club de lecture « Lire à Thaon » : Vous aimez échanger autour d'un livre ou simplement écouter les autres en parler, rejoignez le club une fois par trimestre.

Portage à domicile : Pour les personnes à mobilité réduite. Nous venons à votre domicile vous proposer un choix de romans, revues, documentaires, suivant vos préférences.

Bébés lecteurs : Le dernier mardi du mois (hors vacances scolaires) rendez-vous à 8h30 avec vos enfants de 0 à 3 ans pour découvrir des livres et écouter des histoires.

NOUVEAUTÉS !

- Ouverture de votre médiathèque jusqu'à 19h le lundi
- Jeux de société à emprunter
- Livres audio

Contact :

bibliotheque.thaon@gmail.com

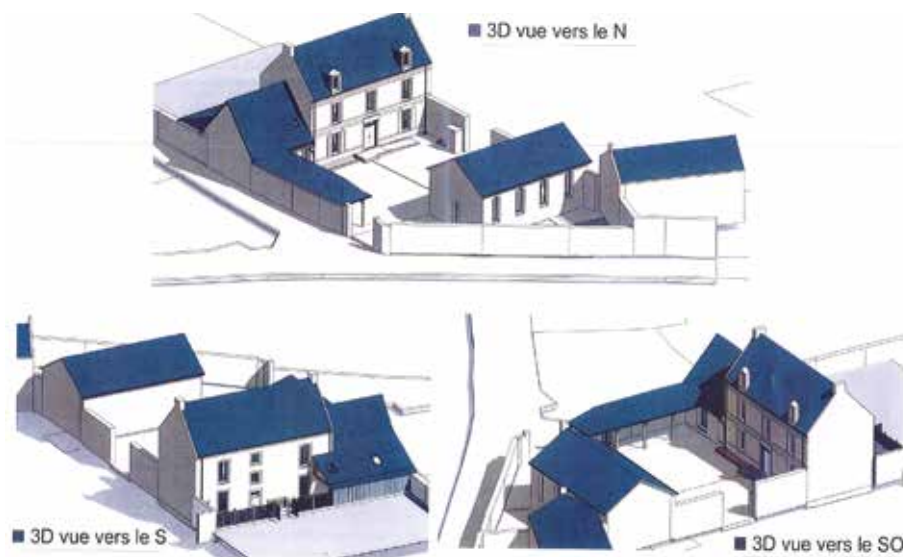
ou 02 31 08 16 35

Page Facebook :

<https://www.facebook.com/mediathequedethaon/>

Notre future médiathèque

Anne-Marie BELIARDE



L'agrandissement de notre médiathèque était l'un des engagements de l'équipe municipale élue en 2014. Depuis le 1^{er} janvier 2017, la Commune a repris la compétence « Culture » et a de ce fait la main sur ce dossier qui relevait auparavant de l'intercommunalité.

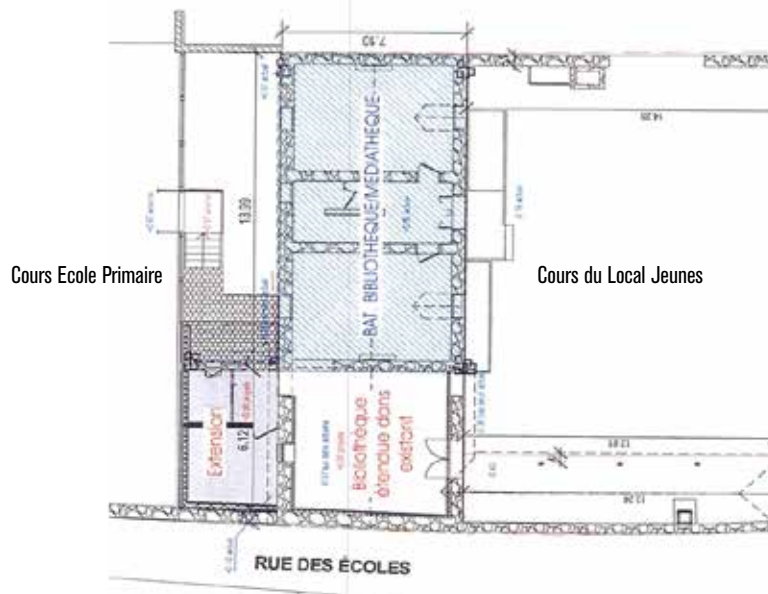
Les plans de l'agrandissement ont été proposés par le cabinet ARTEA et agréés par les responsables de la Bibliothèque du Calvados. De 86 m² actuellement dédiés à la bibliothèque nous passerons à 140 m². Un lien avec la cour de l'école primaire facilitera l'accès des élèves.

L'autorisation d'agrandissement est acquise. Le coût évalué des travaux de rénovation,

d'agrandissement et d'aménagement est de 168 892 € hors taxes.

Nous serons subventionnés à hauteur de 80 % du projet (le maximum...), soit 135 114 €. Nous avons obtenu des financements de l'Europe (30 668 €), de l'Etat au titre du FNADT (84 446 €) et du Conseil Départemental (20 000 €).

Actuellement nous en sommes à la phase «évaluation des lots» pour une publication du marché dans le cadre d'une procédure adaptée. L'économiste nous assistera jusqu'à l'étude des offres et le choix des entreprises. Le chantier sera ensuite suivi par l' élu en charge des bâtiments.



AÏNA notre micro-crèche et Relais assistants maternels de Thaon

Anne-Marie BELIARDE, maire-adjoint, vice-Présidente du CCAS



En ce début d'année 2020, le premier coup de pioche est donné. Le concret prend forme. C'est lorsque le bâtiment sera hors eau, hors air que le rétro planning précis pourra être communiqué. Madame Thomasse, notre architecte, met tout en œuvre pour que notre structure puisse ouvrir à l'automne.

Le COPIL du 13 décembre 2019 a réuni tous les acteurs du projet : Madame Debelle, Directrice de Léa et Léo, notre prestataire, Mesdames Legoupil et Rabec de la Caisse d'Allocations Familiales, Madame Le Soudier de la Protection Maternelle et Infantile, Madame Thomasse Architecte Artea, Madame Rivière, Monsieur Maury,

Madame Béliarde. Nous avons mis les dernières touches au règlement de fonctionnement, au projet social et aux critères d'attribution des berceaux.

Les pré-inscriptions sont dès maintenant possibles sur le site de Léa & Léo : www.leetleo.com Micro-crèche AÏNA à Thaon.

Relais assistants maternels

Les assistant-e-s maternel-le-s agréé-e-s, les employé-e-s de garde à domicile, les futur-e-s professionnel-le-s, les parents employeurs et futurs employeurs ainsi que les enfants bénéficient des services du RAM « Relais petite enfance L'Escale ».

Ce RAM est le fruit d'un partenariat entre la commune de Thaon, le SEEJ (Syndicat Education Enfance Jeunesse) et Familles Rurales Fédération du Calvados. Il bénéficie du soutien financier des communes, de la CAF et du Conseil Départemental.

Le « Relais petite enfance L'Escale » couvre les communes de Thaon, Le Fresne Camilly, Secqueville en Bessin (quartier de Rots), Bretteville l'Orgueilleuse, Sainte Croix Grand Tonne, Putot en Bessin, Brouay, Le Mesnil Patry (quartiers de Thue et Mue).

Le RAM est un service public gratuit destiné aux professionnel-le-s petite enfance de l'accueil individuel et aux parents employeurs ou en recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

C'est un lieu d'information, d'orientation, d'écoute, de professionnalisation, de rencontre, d'échange, d'animation.

Pour une recherche d'un mode d'accueil, un renseignement sur le contrat de travail, un besoin d'échanger, une question, une inscription sur un temps collectif, les personnes sont reçues sur rendez-vous au bureau situé au 3 rue Loïk Cavellec à Bretteville l'Orgueilleuse.

Les matinées collectives avec les enfants ont lieu en période scolaire un vendredi sur deux dans la salle polyvalente de l'école primaire de Thaon et les autres jours dans la salle dédiée aux tout-petits près du bureau du RAM.

Des matinées réservées aux parents employeurs et aux enfants ont lieu ponctuellement le lundi pendant les vacances scolaires ou le samedi en partenariat avec l'autre RAM du territoire, le « Relais petite enfance L'Oasis ».

Un journal est édité régulièrement dans lequel se trouve l'actualité du RAM (calen-

drier des matinées d'éveil, des réunions thématiques, des spectacles...) ainsi que des informations dans le champ de la petite enfance.

Contact :

Madame Christine Gauchet

Le bureau est ouvert le mardi de 13h30 à 18h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de venir.

Téléphone : 02 31 26 05 76

E-mail : ram.escale@famillesrurales.org

Informations sur le site : www.seej.fr

rubrique relais petite enfance



Objectif zéro pesticide (suite 2019)



Isabelle BONAMY et Nicolas DUVAL



Si nous voulons nous passer entièrement de pesticide, il est nécessaire de réfléchir à l'aménagement des différents espaces :

Du gravier au brin d'herbe au cimetière :

Dans cette zone particulièrement favorable à la pousse de plantes indésirables, passer au zéro-phyto est une bonne opportunité

pour faire du cimetière un site paysager propice au recueillement.

La mairie a fait le choix d'engazonner les grandes allées tout en gardant la stabilité des chemins pour le passage des véhicules. Le gazon spécifique, à croissance lente et résistant à la sécheresse, supportera bien le piétinement et le passage de véhicules. La tonte régulière atténuera la prolifération des plantes indésirables et ajoutera une forte valeur esthétique à ce lieu.

Entre les tombes, l'enherbement sera spontané : les espaces seront colonisés par la végétation suite à l'abandon des produits phytosanitaires. Cela permettra une végétalisation progressive et sous contrôle, modifiant en douceur l'aspect du lieu.

La mairie étudie la possibilité de recouvrir les espaces inter tombaux par des plantes tapissantes (type sedum) et envisage une réflexion autour du patrimoine arboré du site.

Fleurissement continu de la nouvelle Grande Rue :

L'objectif est d'avoir un fleurissement soutenu sur toute la longueur (depuis le calvaire jusqu'aux commerces). Sont prévus des massifs de vivaces, des arbres et plantes couvre-sol, le tout enrichi de plantes annuelles à la belle saison.

D'après le code de la voirie, les habitants doivent nettoyer le trottoir devant chez eux, depuis le pied du mur de leur propriété jusqu'à la chaussée. Il s'agit d'un espace public, l'usage de produits phytosanitaires n'est pas toléré. Un bon coup de balai régulier suffit à empêcher la repousse des plantes non désirées. Le zéro phyto est l'affaire de tous.

Rappels : les dépôts sauvages sont interdits par la loi et passibles d'une amende pouvant atteindre 450€ (Décret n°2015-337 du 25 mars 2015)

Sécurité Zone 30

Les travaux sont terminés, la majorité des rues principales, dont la Rue des Ecoles, sont désormais limitées à 30 Km/heure.

RESPECTEZ ET FAITES RESPECTER CETTE LIMITATION POUR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN DE TOUS.



Caen la mer : réseau Twisto

DEPUIS LE 27 JUILLET 2019,
LE RÉSEAU TWISTO ÉVOLUE !

Découvrez l'ensemble des nouveautés
pour la commune de Thaon.

THAON

> Ligne BV6

La commune de Thaon est toujours desservie par la ligne BV6. Elle permet notamment de rejoindre le centre-ville de Caen ainsi que les principaux établissements scolaires.

> Résago 1

Le service Résago 1 continue de desservir la commune. Il offre une desserte complémentaire de la ligne BV6 du lundi au dimanche.

> Service Flexo de soirée : FLEXPLO 7

Les vendredis et samedis soir, le Flexo 7 vous permet de rentrer à Thaon depuis le centre-ville de Caen.

> Départ depuis l'arrêt Tour Leroys tous les vendredis et samedis à 22h30 ou 00h30

Site internet Twisto.fr.



AVEC VÉLOLOC, TOUS EN SELLE !

400 vélos à assistance électrique vous sont proposés à la location. Une fois loué, c'est la liberté : pas de contrainte d'horaire, ni de difficulté de circulation. Votre vélo est à votre disposition à tout moment pour vous rendre en cours, au travail, faire vos courses ou vous balader !

COMMENT LOUER VOTRE VÉLOLOC ?

- Rendez-vous à l'Agence Mobilités Twisto située 51 rue de l'Oratoire à Caen pour la création du contrat de location.
- Si vous habitez Caen la mer : munissez-vous d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domiciliation ainsi qu'un RIB.

Abonnement renouvelable 1 fois	Vélo à assistance électrique
3 mois	90 euros
3 mois (abonnés Twisto*)	63 euros



2019 : Le THAON des travaux

Jean-Claude BAYEUX, Maire Adjoint chargé des travaux



REVITALISATION DE LA GRANDE RUE

Les travaux de la deuxième tranche de la traversée du bourg ont enfin été réalisés du bar tabac à l'agence postale.

Début avril, tous les branchements individuels des eaux usées ont été refaits à neuf par la société SOGEA : travail difficile dû à d'autres réseaux existants sur un sol calcaire et rocheux en profondeur.

Début mai, l'entreprise MASTELLOTO est intervenue à son tour pour les travaux de voirie. Après avoir arraché les vieilles bordures et caniveaux, la voirie a été reprofilée et modifiée pour donner les pentes nécessaires aux fins d'écoulement des eaux pluviales vers les grilles avaloires.

L'avenue du Val a entièrement été busée pour le pluvial, de la Grande Rue à la Place des Saules.

Les trottoirs débutent du bar tabac jusqu'aux commerces et font 1.40 m de large avec une partie béton désactivée et l'entrée des portes cochères des riverains en pavés. Ces trottoirs très attendus du public seront très appréciés et l'on pourra marcher en toute sécurité.

La Mairie a également changé de look : une rampe pour les personnes à mobilité réduite a été installée sur le côté de la Mairie et

une magnifique esplanade a été construite devant la façade ; deux massifs de plantes ont été installés dans les angles de cette terrasse et les photographes pourront y exercer leur talent lors des mariages ou cérémonies familiales.

La place de la Criée a également été déplacée et réaménagée en espaces pavés obligeant les voitures roulant trop vite rue de la forge à ralentir et faire le tour de la place.

La partie étroite de la route du numéro 26 au numéro 32 a été transformée en passage



à une voie ce qui contraindra les voitures à ralentir et à passer chacune leur tour avec un fléchage panneau.

Le parking de la boulangerie a lui aussi été réaménagé avec 4 places de « stationnement minute ».

Enfin, devant les commerces, de nouvelles places de stationnement ont été créées et mises aux normes pour la sécurité dans ce secteur très fréquenté.

Je voudrais remercier tous les riverains et habitants de la Commune de leur grande patience, pour toutes les nuisances (circulation, stationnement, bruit etc...) occasionnées pendant ces quelques mois de travaux.

Les services de la voirie et de l'embellissement de notre commune, les employés et moi-même, vous souhaitons une très bonne année 2020.



2019. Patrimoine communal

Jean-Pierre ISABEL, Conseiller municipal délégué, chargé des Bâtiments Communaux



ECOLE PRIMAIRE ET MATERNELLE

Après de bons services les toilettes filles et garçons ont été entièrement renouvelées et repeintes. Dans la 8^{ème} classe, une porte extérieure a été remplacée. Les travaux d'entretien annuels ont été effectués au cours de l'été.

MAISON DU TEMPS LIBRE :

Cette salle a été embellie par une nouvelle couche de peinture. Des tuyaux usés ont été remplacés à la chaufferie.

BIBLIOTHÈQUE :

Dans le but d'économiser l'énergie, une régulation avec sonde extérieure a été installée sur la chaudière. Un entretien annuel des gouttières a été effectué y compris au stade Marin et à l'Eglise.

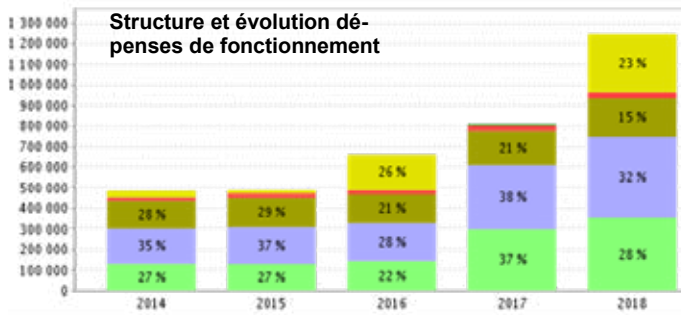
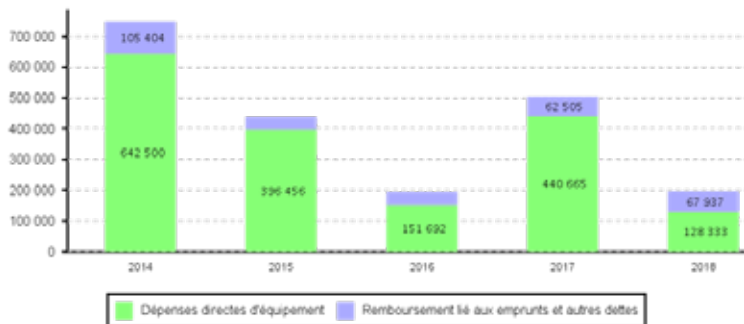
Finances 2018

Emmanuel GOSSIEAUX, Maire Adjoint, chargé de l'Urbanisme et des Finances

Seconde année au sein de la Communauté Urbaine de Caen la mer, avec de nombreuses compétences revenues à la charge de la commune de Thaon (Ecoles, petite enfance, jeunesse, sport), l'année 2018 est la première année de gestion prenant en compte l'ensemble des charges directes liées à ces nouvelles compétences, principalement en matière de charges générales et de ressources humaines. Les dotations générales sont toujours en baisse. La maîtrise des dépenses est de mise afin de pouvoir assurer le financement des lourds travaux et investissements 2019-2020, parmi lesquels l'aménagement de la « grande rue ».

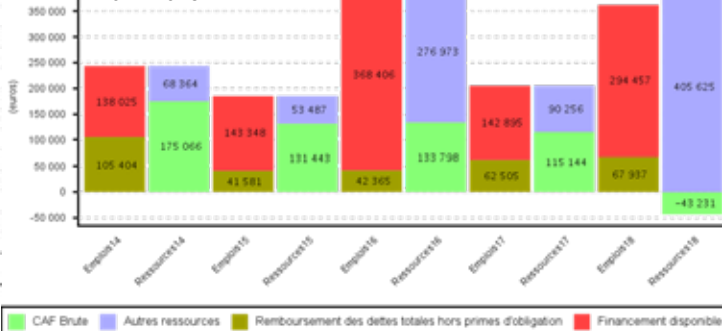
Même si le bilan est toujours très satisfaisant avec une trésorerie totale de 944 210 € (contre 794 674 € en 2017), ce qui permet d'imaginer sereinement les investissements futurs, des travaux d'amélioration de la structuration comptable des comptes seront à mener pour améliorer la capacité d'autofinancement de la commune.

EVOLUTION DES PRINCIPALES DEPENSES D'INVESTISSEMENT



Charges générales Charges de personnel Charges de gestion courante Charges réelles financières Charges réelles exceptionnelles Autres charges non réelles

Financement disponible 2014-2018



Il en découle un bilan 2018 toujours équilibré. La transition financière lors de l'intégration à la Communauté Urbaine de Caen la mer s'est financièrement déroulée dans de bonnes conditions, certains aléas restent encore toutefois à maîtriser. L'avenir financier de la commune est actuellement serein.

Le bilan retrace le patrimoine de la commune au 31 décembre de l'exercice.

1. A l'actif (partie gauche) figurent les immobilisations (actif immobilisé tel que terrains, bâtiments, véhicules...), les créances (titres de recettes en cours de recouvrement) et les disponibilités (ces biens non durables constituent l'actif circulant).
2. Au passif (partie droite) figurent les fonds propres de la collectivité (dotations, réserves, subventions), le résultat et les dettes financières ainsi que les dettes envers les tiers (mandats en instance de paiement).

Le bilan est ici représenté sous sa forme « fonctionnelle ». Les ressources stables (réserves, dotations, dettes) doivent permettre le financement des emplois stables (les immobilisations), ce qui permet de dégager un excédent de ressources stables appelé « fonds de roulement ». Ce fonds de roulement est utilisé pour financer les besoins en trésorerie (besoins en fonds de roulement) dégagés par le cycle d'exploitation de la collectivité (différence dans le temps entre les encaissements et les décaissements d'un excédent).

BILAN EN 2018		
ACTIF	PASSIF	
Actif immobilisé brut 7 367 999	Ressources propres 7 528 509	
	Dettes financières 804 082	Fonds de roulement
Actif circulant 20 820		net global 964 593
	Passif circulant 437	
Trésorerie 944 210		BFR 20 383
Trésorerie = FDR - BFR = 944 210		

Centre Communal d'Action Sociale

Anne-Marie BELIARDE, Maire-adjoint, vice Présidente du CCAS

COMPOSITION DE LA COMMISSION EXÉCUTIVE

Président : Richard MAURY, Maire

Vice-Présidente :

Anne-Marie BELIARDE, Maire Adjoint

Membres élus de la Commission :

Jean-Claude BAYEUX

Isabelle BONAMY

Claude HAMEL

Janine KERSPERN

Annie MICHEL

Membres désignés par le Maire :

Nadine JEHANNE

Jacqueline LEBOISNE

Chantal PRENELLE

Lysiane ROUSSEL

Salariée à temps partiel :

Véronique BEAUQUESNE

Suite à la démission de Vanessa GUEGUEN, Annie MICHEL a rejoint notre Commission. Nous lui souhaitons la bienvenue.

Les modes de fonctionnement et de financement de la Commission sont inchangés : le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la Commune, complétée de dons, legs et revenus divers. Le CCAS se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions qui sont prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le CCAS est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés, ponctuellement ou durablement.

ACTIVITES DE LA COMMISSION

LES AIDES FINANCIÈRES

En 2019, celles-ci ont été stables.

Bons de chauffage :

Après étude de chaque demande, sept dossiers ont reçu une réponse positive ; l'aide individuelle attribuée s'élève à 360 €.

Tickets loisirs :

Sur la base des critères d'attribution, deux familles ont bénéficié d'une participation correspondant à 25 % du coût annuel des activités choisies par les adhérents à l'Association « Le Thaon des Loisirs ».

Bafa :

Il est bon de rappeler que le CCAS verse une participation de 100 € pour l'obtention du Bafa. Cette participation est accordée sans condition d'âge et de revenu. Il suffit de fournir au CCAS un document attestant la réalité de la formation.

Télé-assistance :

• Présence Verte :

La téléassistance est le 2^{ème} poste de dépense de notre Commission ; les bénéficiaires sont des personnes âgées seules. Cette aide, qui est de 15 € par mois, est néanmoins soumise à conditions de ressources.

NOUVEAU

• Vitaris :

Une étude comparative est actuellement en cours à la suite d'une proposition du Conseil Départemental qui a attribué la concession d'exploitation et de gestion du Service Téléassistance Calvados à la Société Tunstall Vitaris,

LA CONSTITUTION DE DOSSIERS

Le CCAS peut apporter son aide à la constitution de certains dossiers administratifs :

- Maintien à domicile
- ADPA (Aide Départementale aux Personnes Agées)
- Aide sociale (aide à domicile, entrée en Etablissement)
- Obligation alimentaire
- RSA (Revenu de Solidarité Active)
- Transports (Cartes Twisto, gratuité, tarifs réduits). Renseignements et documents à disposition à l'Agence Postale Communale.

MANIFESTATIONS DIVERSES

Salon des collectionneurs :



Le salon, qui s'est tenu le 17 février 2019, a réuni comme tous les ans une vingtaine d'exposants. Les visiteurs, certains « connaisseurs », d'autres « curieux », étaient nombreux.

Sortie « famille » Le Lac de Rabodanges :



Pour la quatrième année, cette sortie a connu un franc succès. Elle a réuni le 28 août 52 personnes, de toutes générations !

Repas des Aînés :



114 convives étaient réunis le 19 octobre 2019 à la Maison du Temps Libre pour partager un déjeuner préparé par Cocktail Réception. L'animation était assurée par Cocktail Passion (bien connu des habitants de Thaon). Nous avons fêté, comme il est d'usage, notre Doyenne Madame Andrée MEDING, et notre Doyen Monsieur Gaston PERSILLET.

Forum des Associations » :

Le CCAS a participé au Forum des Associations le 7 septembre 2019 ce qui a permis d'apporter des informations aux nombreux visiteurs, notamment au sujet de l'activité « Siel Bleu ».

Banque Alimentaire :

90 kg de denrées (alimentaires, hygiène) ont été recueillis le 30 novembre 2019 dans la Salle de la Mairie. La générosité de nos concitoyens est constante. Les donateurs ont suivi les recommandations des Responsables nationaux de la Banque Alimentaire (produits d'hygiène et alimentaires pour bébés).

Colis de Noël aux personnes de plus de 80 ans n'ayant pu participer au repas :

Vingt-deux visites aux bénéficiaires (8 couples et 14 personnes seules) ont été planifiées, du 9 au 20 décembre 2019. Ces visites ont été l'occasion d'échanges privilégiés au cours desquels il est plus aisé d'évoquer les difficultés éventuelles du quotidien et de rappeler les divers aspects du rôle d'aide et de conseil de notre Commission.

Arbre de Noël des enfants de la Commune :

Le spectacle proposé le 15 décembre 2019 s'intitulait : « Les minizozos à la Mer » par la Compagnie Mandari'lune. A l'issue de la représentation, venant du Grand Nord, le Père Noël est apparu avec son panier rempli de délicieuses friandises. Il a aussitôt été assailli par les enfants petits et grands. Pour clôturer la fête, tous ont partagé le verre de l'amitié.

Centre Communal d'Action Sociale

Ateliers créatifs :



Banque alimentaire

Au cours de l'année, des ateliers créatifs ont été proposés par le CCAS : Art floral, carterie, bijoux. Ces ateliers étaient animés par Véronique Beauquesne.

NOS PARTENARIATS

Médiathèque (Portage mensuel de livres et revues à domicile) :

Ce portage, assuré par des bénévoles de la médiathèque et du CCAS, est gratuit. Il s'adresse aux personnes âgées ainsi qu'à toute personne rencontrant des difficultés à se déplacer.

- Tél. CCAS : 02.31.80.01.36
- Tél. Médiathèque : 02.31.08.16.35



Présence Verte (Téléassistance) :

(Voir information ci-dessus, chapitre Télé-assistance)

Siel Bleu (Sport, initiative, loisirs) :

Cette activité, débutée il y a une dizaine d'années, rencontre de plus en plus de suc-

cès : 24 participants cette année.

- Conditions financières pour 40 séances annuelles :
70 € pour les habitants de la Commune
90 € pour les personnes extérieures

EPAHD Résidence du Parc à Thaon (groupe HOM'AGE) :

Début septembre, le Groupe HOM'AGE a proposé aux habitants de la Commune âgés de plus de 80 ans une consultation gratuite d'optique et d'optométrie au sein de ses locaux, rue du Château d'Eau. Les personnes ayant répondu à cette invitation nous ont fait part de leur satisfaction.

Ainsi que nous le rappelons chaque année, n'hésitez pas à prendre contact très rapidement avec notre Commission lorsque vous êtes confronté à une difficulté financière ou de toute autre nature.



Minouche et Doudou présentent les Minizozos



Art Floral



Siel Bleu, marche avec bâtons

*Les membres du CCAS
vous souhaitent
une bonne année 2020
qu'elle vous apporte
joie et santé.*

L'école à Thaon 2019/2020

Directrice du Groupe scolaire (primaire et maternelle) : Madame Karine CHEZE



La classe supplémentaire ouverte l'an dernier a été confirmée à la rentrée 2019/2020. Une huitième classe s'est ouverte en septembre 2019. L'école compte désormais 8 classes.

LES ENSEIGNANTS :

Petite section : Madame DURAND et Adeline MARTIN (ATSEM)

Moyenne section : Mesdames JANIN et WATEL , Laurence ARBEY (ATSEM)

Grande section : Mesdames BOURDET et YZEBE, Roselyne NORIS et Priscilla TRANSON (ATSEMS)

CP : Madame LENEVEU

CE1 : Madame HARDEL

CE2 : Madame GRAND-GUILLOT

CM1 : Monsieur LECLERC

CM2 : Mesdames CHEZE et MARIE

Notre projet annuel se décline en danse, musique et arts plastiques : les Arts Premiers



Comptage des élèves par l'inspectrice de l'Education Nationale

A.P.E. La Marelle 2019/2020

Tiphaine JOYEUX, Présidente



L'Association des Parents d'Elèves La Marelle, ce sont des parents d'élèves qui s'engagent bénévolement et dans la bonne humeur afin de collecter des fonds pour soutenir les projets pédagogiques des enseignants.

Cette année démarre avec une nouvelle action : la soirée « cinéma » le 17 janvier. L'équipe de la BOUM BAM Party revient pour le Carnaval (22 mars). Pour la première fois, à la chasse aux œufs (5 avril) s'ajoutera un Escape Game de Pâques pour les plus grands. La Kermesse (16 mai) sera suivie des foulées Thaonnaises, une course dans le village avec un parcours enfant et un parcours adulte et le loto aura lieu le 2 février.

Nous vous attendons nombreux, parents, enfants et villageois à ces manifestations que nous préparons avec plaisir. N'hésitez pas à nous rejoindre pour une heure, une journée ou une année ! Ambiance conviviale et chaleureuse garantie !

Affaires scolaires et périscolaires

Isabelle BONAMY, Conseillère Déléguée, chargée des affaires scolaires

Ecole :

L'école a été dotée de nouveau matériel informatique : 6 tablettes iPad vont permettre de nouveaux apprentissages aux enfants de maternelle ; 4 ordinateurs fixes, 2 vidéoprojecteurs et un tableau blanc viennent équiper les deux nouvelles classes et complètent la salle informatique. Une subvention de l'Inspection Académique de 2140€ a permis de limiter le coût de cet investissement qui était de 5400€. Des stores ont été installés dans la salle de motricité en maternelle afin de permettre une sieste de meilleure qualité pour les enfants de moyenne section.

Centre de loisirs :

Le partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie se poursuit. La commune continue à verser une participation financière à l'UNCMT (qui gère le centre de Saint Contest) afin que les familles ne paient pas plus de 20€ par jour.

Terrain multisports :

Le cabinet Guimard a été choisi pour optimiser l'aménagement de l'espace autour du stade Hidalgo. Un projet est à l'étude.

Argent de poche :



La municipalité propose aux jeunes thaonnais (entre 16 et 17 ans) qui le souhaitent de participer à différentes actions avec les agents communaux : désherbage du cimetière, nettoyage de la MTL, rangement des classes... En contrepartie, ils perçoivent 45€ par mission (3 matinées de 3 heures). Cette opération permet aux jeunes de découvrir le monde du travail, de les sensibiliser à la citoyenneté et aide les agents communaux... Au vu du succès (11 participants), l'opération sera reconduite l'été prochain. Un grand merci à Nicolas Duval pour avoir encadré les jeunes.

Citykomi

Cette application, à télécharger sur votre smartphone, vous permet d'être informé des animations à venir dans le village. La mairie peut également transmettre des informations utiles ou des messages urgents directement par notification.

Alors, installez-la sans tarder pour ne rien rater !

*Nous vous souhaitons,
ainsi qu'à votre famille,
nos meilleurs vœux
pour 2020.*

Club du Thaon libre

Christiane LAVILLE, Présidente

Notre club compte 101 adhérents pour cette année 2019.

11 janvier :

Galette des rois avec l'UNC : 86 adhérents viennent passer un après-midi agréable et profiter d'un bon goûter. 76 personnes de notre club participent à ce moment convivial.



2 février :

Cette année, c'est au tour d'Annie et Guy de fêter leurs 50 ans de mariage en présence de nombreuses personnes.



24 février :

Loto : 122 adultes et 8 enfants participent à notre loto annuel en essayant de gagner le plus gros lot possible : robot multifonction Moulinex, défroisseur steam one, cuiseur mijoteur Philipps, cuit vapeur Seb, nettoyeur vitres Karcher ainsi qu'une semaine à Morillon en partie spéciale : 180 cartes sont vendues pour cette partie.



7 mars :

Assemblée générale : 76 adhérents renouvellent le quart du conseil d'administration et profitent du repas gratuit. Annie et Guy offrent le crémant pour leurs 50 ans de mariage et remercient les adhérents du club de leur cadeau.

Démission de Mme Bayeux Jacqueline pour raisons de santé

Réélus ou élus : Mme LEDOUX, Mme MACIEL, Mr HOUEL et Mr LESAUNIER.

Après délibération, le conseil d'administration est composé ainsi : Mme LAVILLE, Mme MARCHAT, Mr HOUEL, Mr PORTIER, Mme MICHEL, Mme PRENELLE, Mme MACIEL, Mr LESAUNIER, Mme LADROUE, Mr LECA-NU, Mme LEDOUX et Mr MARIE.

11 avril :

Barbecue : 70 adhérents viennent déguster saucisses, merguez et frites, ensemble cuit par les hommes du Club.



17 juin :

Foire aux greniers avec l'UNC : 27 stands sont installés pour 154 mètres de déballages. Malgré un temps correct, nous n'avons pas beaucoup de déballeurs. Heureusement notre restauration marche bien : 100 saucisses vendues et 53 grandes barquettes de frites et 20 petites. Ce qui nous permet d'avoir une recette à peu près correcte.

27 juin :

Buffet froid : 62 adhérents participent à notre buffet froid composé d'entrées variées, cuisses de poulet et rôti de bœuf pour la viande, fromage, assortiments de desserts. La journée se termine par la remise des roses pour les anniversaires.



Juillet/aout

Vacances : Le club est fermé pendant les vacances.

12 septembre :

Repas de rentrée : 67 personnes présentes au repas de rentrée pour déguster quiche lorraine, rôti de porc et pâtes fraîches, salade, fromage et dessert de notre boulanger.

23 septembre :

Journée promotionnelle Promoconfort en présence d'une quarantaine de personnes.

10 octobre :

Plat unique : 68 personnes se retrouvent autour d'un couscous

16 novembre :

Journée Beaujolais : Quelques personnes sont venues jouer aux différents jeux de cartes et terminent leur après-midi par un goûter. Le soir, 76 personnes dont une dizaine de personnes du club de Fontaine-Henry participent à la soirée beaujolais dans une ambiance chaleureuse. Lydia et Michel nous jouent 2 scénettes très appréciées du public.

En fin d'année il y a eu deux manifestations : le spectacle à Rots le 28 novembre et le repas de Noël le 19 décembre.



Calendrier 2020 :

Galette des rois avec l'UNC : 9 janvier

Loto : 29 mars,

Assemblée générale et repas : 5 mars

Barbecue : 9 avril,

Foire aux greniers avec l'UNC : 14 juin

Buffet froid : 25 juin,

Repas rentrée : 10 septembre

Plat unique : 8 octobre,

Beaujolais : 20 novembre

Repas de Noël : 17 décembre.

A tous, nous souhaitons une bonne année et surtout une bonne santé pour 2020 ainsi qu'à vos familles.

Local jeunes de Thaon

Silvain Joron, Animateur



Le local jeunes est un lieu d'échange et de rencontre pour les jeunes de 10 à 17 ans. Cet espace est aménagé pour s'amuser, se détendre... Et monter des projets !

HORAIRES :

Période scolaire :
Mercredis de 14h00 à 18h00

Vacances scolaires :

Du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00
Une soirée par mois est organisée de 19h00 à 21h30

QU'EST-CE QU'ON FAIT AU LOCAL ?

En 2019, des activités ont été proposées comme des jeux sportifs (tchoukball, vol-

leyball, tennis de table...), ou encore des activités manuelles et culturelles (fabrication de meubles en palettes, Quilling, doublage vidéo...).

Diverses sorties ont été organisées au Trampoline Park, au Paintball, des sorties escalade ou encore en parc de loisirs à Bayeux aventure ou l'Ange Michel.

En avril les jeunes ont aussi pu participer à un stage pilotage de karting !

Les jeunes fréquentant le local les mercredis après-midi pourront proposer des sorties, stages, thèmes de soirées pour l'année 2020. De nouveaux stages seront proposés pendant les vacances scolaires ainsi qu'un mini-camp en juillet.

Vous pouvez suivre l'actualité du local jeunes de Thaon sur les réseaux sociaux: local-thaon sur snapchat, ou local jeunes de Thaon sur facebook

Pour tout renseignement :

Silvain au 06 18 73 95 51 ou par mail thaon.localjeunes@gmail.com

Un Thaon d'avance !

Vous avez désormais 3 sources d'information pour les événements programmés dans le village de THAON.

- Le site internet : mairiethaon14.fr



- Le THAON PRESSE : flyer mensuel distribué chez les commerçants ou par abonnement veronique.mairiethaon@orange.fr



- Citykomi : Avec l'application citykomi gratuite sans pub et sans inscription
- Téléchargez l'application citykomi
 - Flashez le QR code
 - Recevez des alertes sur les actualités du village.



Union Nationale des Combattants

Section de Thaon, Xavier Duhamel, président



Pour l'année 2019 notre section compte 66 adhérents (8 AC, 2 OPEX, 4 veuves d'AC, 11 soldats de France et 41 membres sympathisants). Cette année le nombre d'adhérents est en augmentation de 6 adhérents (6 sympathisants).

A chaque cérémonie, nous avons la présence de jeunes enfants de notre commune dont pour la deuxième année notre jeune porte-drapeau Ruben AVENEL-VOISIN, un collègue initié par notre porte-drapeau Claude MARIE aux différentes commémorations.

10 janvier 2019 : Avec le club de THAON LIBRE, galette des rois offerte dans une ambiance toujours sympathique.

8 février 2019 : Assemblée Générale de notre section. Après le mot de notre Président, celui de Monsieur le Maire et l'adoption du rapport moral et financier, il est procédé au renouvellement de certains membres. Un vin d'honneur clôt cette assemblée.

13 avril 2019 : Pour la deuxième année soirée dansante avec orchestre (repas couscous). Toujours très appréciée par tous (116 convives), le résultat financier est très correct.

8 mai 2019 : Commémoration de la guerre 39/45 avec la remise de la Croix du combattant à notre jeune adhérent PILLET Simon toujours militaire d'active et ayant effectué une mission Opex (Opération Barkhane au MALI de quatre mois depuis mi-septembre 2018), suivie d'un repas au restaurant l'auberge de la Mue à THAON.



8 juin 2019 : Cérémonie en souvenir du débarquement allié au monument Canadien du « Fort Garry Horse ». Cette année pour le 75^{ème} anniversaire de la libération de THAON, nous avons accueilli le comité de jumelage de WALDO-THAON pour la cérémonie suivi d'un pot offert par la mairie et d'un repas organisé par L'UNC.

16 Juin 2019 : Foire aux greniers avec le CTL. Notre formule petite restauration avec saucisses a très bien fonctionné et permis de faire un bénéfice malgré peu de participants pour les deux clubs.

12/13 juillet 2019 : Voyage en Anjou. Visite du musée ESPACE AIR PASSION - Balade sur la Loire - Les Périeres visite d'un site Troglodytique avec scénographie - Fête de la Rose à Doué la Fontaine - Dégustation de vins au château D'avrillé BOITEAU.



29 Septembre 2019 : LOTO avec une bonne recette malgré moins de participants que l'an dernier (de plus en plus de LOTOS dans la région de Caen)

11 Novembre 2019 : 101^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918. Cérémonie au monument aux morts avec la participation des enfants de l'école suivie d'un pot de l'amitié offert par la mairie pour remercier les enfants et les participants. Les membres de l'UNC se sont retrouvés au restaurant de l'Hostellerie Saint MARTIN de Creully pour clôturer la journée.

CALENDRIER 2020 :

9 janvier : Galette des rois avec le CTL

Février : repas et spectacle le midi au Chaudron Magik'

7 février : Assemblée Générale

25 Avril : Soirée dansante avec orchestre repas couscous.

8 mai : Cérémonie et repas

8 juin : Cérémonie au monument des canadiens.

14 juin : Foire aux greniers avec le CTL

Juillet : Journée en Mayenne

15/16 septembre : Sortie en Seine Maritime

27 septembre : LOTO

11 Novembre : Commémoration et repas

Contact et renseignements :

Xavier DUHAMEL, 1 rue George Sand
14610 THAON, Tel : 06 22 41 53 83
Email : unc.thaon14@sfr.fr



Tartiflette du Téléthon



Art Floral



Soirée Far West



Argent de poche



Fête du village



Nettoyage de printemps



Club de lecture



8 mai



Assemblée générale de l'AVET



Exposition «Les Enfants du Saint»



Soirée grand orchestre régional



8 juin



Le Thaon des Loisirs

Didier CHANU, Président



Depuis sa création en 2007, l'association locale propose des activités de loisirs et de détente auprès des habitants de THAON et des environs, répartis sur 49 autres communes. Le Thaon des Loisirs est agréé « Jeunesse et Education Populaire ».

Nos adhérents ont entre 3 et 85 ans, dont 46 % JEUNES (3 à 25 ans), 40% ACTIFS (26 à 60 ans) et 14% SENIORS (61 ans et plus). Pour les enfants dès 3 ans, des activités d'éveil à la musique et à la danse sont proposées. A partir de 14 ans, toutes les activités, sauf forme et détente, sont accessibles. Enfin les adultes peuvent accéder à toutes les activités. Depuis 3 ans, l'association propose 20 activités, dont les tarifs vont de 150€ à 550€ selon la discipline et le format (individuel ou en groupe).

L'adhésion familiale est de 25€ pour les habitants de Thaon et de 35€ pour les adhérents hors commune.



Afin de permettre l'accès aux loisirs des familles à faibles ressources, un accord est en place avec le C.C.A.S. de Thaon depuis 5 ans. Notre fonctionnement repose sur une quarantaine de bénévoles (responsables d'activité, membres des commissions et groupes de travail, membres du bureau). Ils font partie du conseil d'activités, en place depuis un an, auxquels s'ajoutent les 10 animateurs-salariés.

Si vous souhaitez nous rejoindre, ou proposer une activité nouvelle, n'hésitez pas à nous en faire part !

LES MANIFESTATIONS PREVUES EN 2020 :

Le vendredi 6 mars 2020 : Concert Soutien RETINA-FRANCE des chorales «Voici Voix-La» et «Les Fous Chant'Thaon» Eglise de Thaon,

Le dimanche 5 avril 2020 : LOTO à la M.T.L de THAON,

WE mai/juin 2020 : Participation aux JardiFoliz à COURSEULLES/MER (Big-band & Chorale),

Le samedi 13 juin 2020 : Représentation de l'Atelier THEATRE à la salle polyvalente des Ecoles de THAON,

Le samedi 20 juin 2020 : Audition de PIANO à la salle polyvalente des Ecoles de THAON,

Le samedi 20 juin 2020 : Spectacle musical au Centre d'Animations de ROTS,

Le samedi 27 et dimanche 28 juin 2020 : Galas de DANSE au Centre d'Animations de ROTS,

Le dimanche 11 octobre 2020 : LOTO spécial Noël à la M.T.L. de THAON.

Ainsi, grâce à ses activités et aux initiatives prises, « LE THAON DES LOISIRS » espère offrir bien-être, détente à ses adhérents et par là, permettre à toutes et à tous de se sentir bien à THAON ... et ailleurs !

Les membres du bureau et tous les bénévoles qui les entourent vous souhaitent une

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2020

Siège de l'association :
Mairie - 15, Grande Rue 14610 THAON
Pour nous contacter :
lethaondesloisirs@gmail.com
Site de l'association :
http://lethaondesloisirs.e-monsite.com

MONOXYDE DE CARBONE

UN GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

1er cause de mortalité par toxique, le monoxyde carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : «gaz de ville»).

POUR ÉVITER L'INTOXICATION : Faites entretenir vos appareils de chauffage par un professionnel.

Faites ramoner vos conduits et cheminée tous les ans. Ne boucher pas les aérations de votre logement.

N'utilisez que par intermittence les appareils mobiles de chauffage d'appoint.

Faites fonctionner les moteurs et mes groupes électrogènes uniquement à l'extérieur.

POUR VOTRE BIEN-ÊTRE ET VOTRE SANTÉ,
LAISSEZ RESPIRER VOTRE LOGEMENT.
www.prevention-maison.fr



Comité de jumelage - Waldo-Thaon

Claude Hamel, Président

Depuis 2015 le jumelage, avec ses 40 membres, se porte bien.

L'AG de janvier 2019 a permis de faire le point des activités passées et à venir.

En janvier 2019 : galette des rois pour les adhérents, en mars nous avons organisé un concours de belote qui a bien marché avec une quarantaine de doublettes. Une équipe de coureurs à pied de Waldo est venue participer au marathon de la liberté.

A la Pentecôte nous avons reçu nos amis alsaciens : c'est le temps fort du jumelage.

Déroulement du week-end :

- Réception suivie d'un goûter le vendredi soir.
- Samedi direction le Pays d'Auge avec visite et dégustation à la fromagerie Graindorge à Livarot puis en route vers Pont l'évêque où nous avons déjeuné au restaurant « Les Tonneaux » pour finir la journée par la visite et une dégustation aux caves « Calvados expérience ».



- Au retour, dépôt de gerbe au monument aux morts ainsi que la soirée organisée par nos amis des Anciens combattants de Thaon UNC dans le cadre du 75^{ème} anniversaire du débarquement.
- Le lundi retour vers l'Alsace.

Novembre et son habituel repas choucroute avec son animateur : Cocktail Passion. 115 personnes, très bonne participation.

Et pour finir l'année un concours de belote a eu lieu fin novembre. En 2020 ce sont les Thaonnais qui iront en Alsace et un concours de belote aura lieu en février.

Merci à la municipalité pour le soutien apporté : prêt de la MTL, subvention.

Bonne et heureuse année 2020.

Le bureau du comité de jumelage Waldo-Thaon

Comité de jumelage Thaon - Long-Wittenham

Laurent Enouf, président



L'Assemblée Générale de 2019 a permis de reconduire 3 membres du bureau sortant :

Président : Laurent ENOUF

Trésorier : Daniel HOUEL

Secrétaire : Françoise GENISSEL

Le moment fort de l'année 2019 fut celui de la rencontre avec nos amis anglais. Quelques familles Thaonnaises se sont rendues à Long Whittenham durant le week-end de l'Ascension. Tous ont partagé un excellent programme sportif, gastronomique et culturel avec la visite d'Oxford et une promenade sur la Tamise.



Quels rendez-vous pour 2020 ?

A notre tour, nous recevrons nos amis anglais, certainement dans le courant du printemps 2020. Pour cette occasion, toutes personnes

souhaitant accueillir, échanger et participer aux visites durant le séjour de nos invités anglais, seront les bienvenues. Il suffit d'adhérer à l'association dont le coût s'élève à 5 euros.

Nous serons à nouveau très heureux de vous voir nombreux participer à nos soirées ou après-midi festives : soirée musicale, Loto.

Les dates seront communiquées par la mairie. Le Président, l'ensemble du Bureau et tous nos adhérents vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.

All our Committee members wish you a happy new year.



Association des Amis de la Vieille Eglise de Thaon

Pierre PAUNET, Président



En 2019, l'association a organisé le nettoyage de printemps avec le concours d'une vingtaine de bénévoles. Surprise cette année, des troncs d'arbres qu'il a fallu couper et enlever, avaient été jetés dans le cours de la Mue. Rédaction et édition du journal numéro 16, agrémenté d'une superbe restitution de l'église du XI^{ème} siècle

Accueil des visiteurs chaque dimanche de juillet et août et lors des journées du patrimoine ainsi que des groupes de touristes. Accompagnement auprès du maire pour étudier la restauration définitive du monument



lors des visites de l'architecte Mais, cette année 2019 a vu la parution du livre tant attendu. Celui-ci a été présenté en avant-première aux habitants de Thaon le 18 mai avec un tarif préférentiel. La salle Frérot affichait complet.

Cet ouvrage de 318 pages agrémenté de 300 documents, photographies et iconographies, est unanimement salué par les lecteurs et la presse spécialisée pour sa richesse et l'intérêt qu'il suscite en le parcourant.



Disponible en mairie, auprès de l'AVET et aux éditions OREP au prix de 35€.

Notre site internet : <http://vieilleeglise-dethaon.free.fr>



Thaon Creully Tennis de table



Vous désirez pratiquer le tennis de table, en loisir ou en compétition, THAON CREULLY TENNIS DE TABLE vous accueille. Tous les pongistes, quel que soit leur niveau (débutants, loisirs, compétiteurs) et quel que soit leur âge trouveront leur place au sein du club, à partir de 7 ans et pourront bénéficier des précieux conseils d'un entraîneur diplômé.

HISTORIQUE DE NOTRE ASSOCIATION :

24/07/1996 : naissance du club sous l'appellation : Union Sportive Thaon Tennis de Table
11/06/2004 : changement de nom : Thaon



Orival Tennis de Table

17/06/2016 : nouveau changement de dénomination : Orival Tennis de Table

01/01/2017 : départ de Thaon vers la communauté urbaine de Caen la Mer

La CDC d'Orival intègre la nouvelle CDC Seules Terre et Mer

15/06/2018 : notre association change de dénomination : Thaon Creully Tennis de Table

HORAIRES :

Maison du Temps Libre à THAON :

Mardi : Jeunes débutants : 18h00 à 19h30



Jeunes confirmés : 19h30 à 21h00

Adultes débutants et confirmés : 21h00 à 22h30

Gymnase de CREULLY :

Mercredi : Jeunes (dans le nouveau gymnase) : 17h30 à 19h00

Jeudi : ouvert à tous (dans la petite salle de l'ancien gymnase) : 18h00 à 20h00

SAISON 2019/2020 :

Le club a engagé 4 équipes :

1 équipe en compétition régionale (R3)

3 équipes en compétition départementale (SD1, D2 et D4)

RENSEIGNEMENTS :

David LERICHE : 06 22 97 50 77

Retrouvez le TCTT sur :

Internet : <http://thaonorivaltt.sportsregion.fr>

Facebook : thaon-creully-tt

Société de chasse : La Saint-Hubert Thaonnaise

Yves Thomasse, Président

Activités : Chasse au petit gibier le dimanche, le lundi de l'ouverture et jours fériés (selon dates d'ouverture et de fermeture de la chasse).

Lâcher de perdreaux et faisans : 3 à 4 fois par saison, suivant le nombre de chasseurs et les moyens de trésorerie.

Cotisation :

Sociétaire (habitant THAON) 100€/an

Actionnaire : (hors THAON) : 150€/an

Renseignements :

Président : Yves THOMASSE 09 51 55 19 35

Secrétaire : Laurent BAYEUX :

02.31.26.25.35

Trésorier : Thomas GUIBERT : 06 64 95 93 57

La société remercie les agriculteurs qui les autorisent à chasser sur leurs terres, elle remercie également la municipalité pour sa compréhension envers les chasseurs.



Association Route Serge Saint Sculpteur

Georges MACAUD, Président

L'Association Route Serge Saint Sculpteur voit, avec le plus grand bonheur, les œuvres monumentales de Serge Saint occuper encore et encore l'espace public. Vous pouvez, jusque-là, les rencontrer dans 16 communes: Amblié, Anisy, Asnelles, Baron-sur-Odon, Basly, Bretteville-sur-Laize, Cheux, Creully, Douvres la Délivrante, Fontaine-Etoupefour, le Fresne-Camilly, Revières, Rucqueville, Saint-Aubin-sur-Mer, Verson et bien sûr Thaon. Une dix-septième commune, celle de Langrune-sur-Mer, désire rejoindre l'Association et va bientôt, à son tour, exposer une sculpture de Serge.

En plus de ce musée à ciel ouvert et perma-

nent, en plein cœur des communes, l'Association a inauguré, en juin, à l'Espace Michel Frérot à Thaon, une exposition photo intitulée Les enfants du Saint. Deux artistes photographes, Fao et Steven Paters avaient carte blanche pour mettre en lumière les sculptures de Serge. Il en résulte un univers insolite, décalé et poétique, fort apprécié du public. Cette exposition a pour vocation de circuler partout dans les lieux publics et autant de fois que possible. Nous espérons qu'elle rencontrera un grand succès.

Contact : 02 31 80 60 71 ou 06 10 41 97 63

Pour en savoir plus sur Serge Saint et l'Association : www.routes-serge-saint-sculpteur.net



Exposition Les enfants du Saint à l'Espace Michel Frérot à Thaon, 22 et 23 juin 2019

La Conquérante GROUPEMENT COLOMBOPHILE DU CALVADOS

Louis MAINDRELLE, Président

Très bonne saison 2019 pour l'association colombophile de Thaon qui gagne la Coupe des sociétés. Les Amateurs ont brillé dans toutes les compétitions à l'échelon du Calvados, de la Région Normande, mais aussi au niveau national puisque Martial Maindrelle remporte le titre de Champion de France Demi-fond 2019.

Championnat Général Calvados (73 amateurs classés)

- 2° Martial Maindrelle
- 4° Louis Maindrelle
- 14° Sébastien Fichoux
- 19° Jean Claude Langevin
- 39° Rudy Meding
- 41° Erich Meding
- 60° Patrick Duséjour

Championnat Général Normandie (95 amateurs classés)

- 10° Martial Maindrelle
- 19° Louis Maindrelle
- 32° Jean Claude Langevin
- 44° Sébastien Fichoux

Nous sommes au mois de novembre et les pigeons vont être ré-accouplés pour commencer à préparer la saison 2020.



Les Jardins Thaonnais

Jean-Yves Grall et Maurice Beliarde

DU JARDIN À L'ASSIETTE

Appétissantes tomates, salades volumineuses de toutes sortes, courgettes, melons, carottes et pommes de terre succulentes, la saison jardinière a encore battu son plein en cette année 2019.

Un plaisir pour les yeux « Vous êtes bien ici, c'est joli à regarder, vous avez de beaux jardins » n'ont pas manqué de relever les visiteurs venus faire le détour. Chaque fois, un jardinier « guide » relate le travail de tous pour faire de l'endroit un espace agréable.

Chaque jardin attire l'œil, on remarque : les melons de Guy, le jardin tiré « à quatre épingle » de Jacques, les châssis ingénieux de Jean Pierre, le beau mélange fleurs légumes et fruits de Didier : un vrai jardin de curé, les énormes fraises de Gilles, le potager prospère de Gérard.

Nous avons tous apprécié cette année de récoltes exceptionnelles !

Les jardiniers accueilleront toujours avec plaisir les visiteurs de passage. Quelques parcelles sont disponibles.

**Vive les bons légumes naturels du jardin !
Meilleurs Vœux pour 2020**



A.I.A.E.

Association Intercommunale d'Aide à l'Emploi

L'AIAE est un service de proximité qui est ouvert à tous publics : des jeunes, des demandeurs d'emploi (inscrits ou non à Pôle Emploi), des bénéficiaires du RSA, des salariés, des employeurs, des particuliers employeurs, des particuliers proposant leurs services.

Accueil, information, orientation, accompagnement dans les démarches liées à l'emploi (suivi individualisé).

Un service emploi :

- Inscriptions pôle Emploi
- Inscriptions aux agences d'intérim, abonnements sur les sites de recherche d'emploi
- Aide à la création d'espaces personnels, mise en ligne de CV, candidatures en ligne et télé candidatures sur le site de Pôle Emploi
- Aide à la rédaction des CV et lettres de motivation
- Préparation aux entretiens d'embauche (simulations)

- Aide à la recherche d'entreprises (stages, contrats en alternance...)
- Mise à disposition des offres d'emploi et des dates d'entrées en formation
- Mise en relation directe avec des employeurs et/ou positionnement sur des offres
- Information sur les mesures d'accès à l'emploi et prestations pôle emploi
- Conseils et orientation sur les métiers, les concours, les formations
- Insertion professionnelle
- Jobs d'été

Accompagnement humain, Ecoute, Soutien et Travail de remobilisation

- Vous êtes un particulier et proposez vos services (ménage, repassage, petits travaux, jardinage, garde d'enfants...)
- Vous êtes un particulier et vous souhaitez embaucher quelqu'un.

Vous pouvez déposer vos offres d'emploi, rémunération en CESU : chèques emploi service

universel.

Merci de vous munir d'un CV pour un premier contact

Stéphanie FAUTRAS vous reçoit :

- *A la Mairie d'Authie*
Permanences les matins de 8h45 à 12h15
Tél : 02 31 26 95 95 - a.i.a.e@wanadoo.fr
 - *A la Mairie de Bretteville l'orgueilleuse*
Permanence le jeudi de 14h à 16h
Tél : 02 31 80 78 25
 - *A la Mairie de Carpiquet (Espace Athéna)*
Permanence le 1er mardi de chaque mois de 14h à 17h
- Et sur rendez-vous dans les communes adhérentes.
- *A la Mairie de St Contest*
Permanence le 2^{ème} mardi de chaque mois de 14h à 17h
 - *A la Mairie de Creully*
Permanence un mardi sur deux de 9h à 12h

Blue Cat Dance

Patricia LE RILLE, Animatrice



Déjà 8 ans que Patricia anime des cours de danse Country et New Line à Thaon !
Merci aux personnes de la 1^{ère} heure et Merci d'être toujours aussi fidèles.

Vous pouvez toujours nous rejoindre le mardi soir dans la salle polyvalente (dans les écoles). Quel que soit le niveau de chacun au départ, les cours sont progressifs et conviviaux et la bonne humeur est assurée !
Il vous est proposé des cours de niveau 2 à 19h et de niveau 3 à 20h15.
Bien sûr, il est possible de prendre des cours dans d'autres communes (styles de danse, niveaux différents ou identiques).

A savoir, en soirée :

- le lundi à Courseulles-sur-Mer,
 - le mercredi à Cambes-en-Plaine,
 - le jeudi à Arromanches-les-Bains,
- et en journée, de nouveaux cours sont proposés le mardi matin à Cairon et le mardi après-midi à Mathieu.
Cette année, à Thaon, nous n'avons malheureusement pas pu ouvrir de cours débutant faute de nouveaux adhérents...
Nous avons toujours autant de plaisir à nous retrouver en plus des cours, autour de repas partage, des révisions et des préparations de festivités proposées par les communes qui nous accueillent.

Alors, qu'attendez-vous pour nous rejoindre !

La danse en lignes (line dance, pas de la danse sur internet! lol) regroupe la danse Country et la New Line (dances sur musiques plus ou moins actuelles, par exemple : Senorita et Havana de Camilla Cabello, Femme like you de K-Marco, chansons d'Ed Sheeran, Despacito de Luis Fonsi...).

C'est une activité physique douce alliée à un exercice de la mémoire de façon ludique qui est pratiquée en groupe. Elle s'adresse à tout public de 7 à 77 ans et même plus!

Venez sans contrainte vestimentaire, aucune tenue n'est exigée, sauf votre sourire et votre bonne humeur !

Il n'est pas toujours facile de savoir à quoi ressemblent concrètement les écoles de danse et surtout, de savoir laquelle va vous convenir vraiment ! C'est pourquoi vos 2 premiers cours sont gratuits et sans engagement ! Alors si vous aimez danser, vous amuser, venez nous rejoindre.

Merci à Monsieur le Maire et à toute son équipe de nous permettre de profiter d'une salle afin de pouvoir partager tous ces moments conviviaux.

Le Blue Cat Dance vous souhaite une excellente année 2020.

N'hésitez pas à contacter Patricia, Animatrice du Blue Cat Dance
06.07.86.18.25
ou bluecatdance14@gmail.com
Site : www.bluecatdance.com

LE THAON DU THÉÂTRE

Lydia MARCHAT, Présidente

Jouer des pièces de théâtre est notre loisir préféré. Avec le soutien de la Mairie, que nous remercions, nous avons créé une troupe appelée

LE THAON DU THEATRE

Nous sommes 7 comédiens amateurs, 2 femmes, 5 hommes de divers horizons et de tous âges, passionnés de l'art scénique. Nous préparons une comédie désopilante, complètement déjantée, reposant sur le principe du «théâtre dans le théâtre», intitulée «A QUELLE HEURE ON MENT» que nous présenterons à la MTL de Thaon le SAMEDI 02 MAI 2020 à 20h30.

Nous espérons que vous viendrez nombreux vous divertir.

Contact : Présidente Lydia MARCHAT

06 13 86 10 44 lydiamarchat@orange.fr



Le Karaté Club Thaon : travailler le mental et la forme

S. Flament, Président du Karaté Club Thaon



Le karaté à Thaon a entamé une nouvelle saison pleine d'envie de la part de ses pratiquants jeunes et adultes.

Quelques éléments de la traditionnelle démonstration annuelle de karaté ont déjà commencé à être travaillés. Notez dès à présent la date de cette

démonstration : ouverte à tous, gratuite bien sûr, elle aura lieu le samedi 4 avril 2020 à 16H (durée 45 mn environ) à la Maison du Temps Libre de Thaon. Au programme, les multiples



facettes de cet art martial : du travail technique (Kihon), au combat (kumité) en passant bien sûr par les katas toujours très spectaculaires et riches d'applications.

Cette démonstration sera aussi l'occasion pour vous d'appréhender les valeurs d'humilité, de sagesse, de maîtrise et de respect de soi et de l'autre. Ces valeurs concernent enfants et adultes, hommes et femmes, c'est ce qui explique que le karaté est pratiqué par tous. Il n'est en effet pas nécessaire de jouir de



talents sportifs ou de souplesse particulière pour débiter puis progresser dans la pratique du karaté. Le karaté est riche, ne se focalise pas sur le combat loin de là, il n'est pas un art martial source de blessures et peut donc être débuté aussi bien

jeune (à partir de 7 ans) que beaucoup plus tardivement à l'âge adulte.

La pratique au karaté club de Thaon est à la fois traditionnelle et conviviale. N'hésitez donc pas à venir nous rejoindre.

Espace Culturel Michel Frerot

Annie MICHEL, Maire adjoint chargée des sports, loisirs, culture.



En 2019, nous avons accueilli du 8 au 10 mars l'association « Métamorphoses » pour une exposition sur la Prophète et Docteur Hildegarde de Birgen, femme du XIIème siècle

mais étonnante d'actualité. Cette exposition a été présentée dans le cadre des journées internationales des droits des femmes.

L'association « Surface sans cible » a exposé trois fois dans notre salle :

- du 15 au 17 mars « Accrochages » de Jill Guillaies et Elie Pleintel
- du 14 au 16 juin « catalogue raisonné d'un photographe irraisonnable » de Linaupe Carter
- du 18 au 20 octobre « L'Cliché » de Ryan Payot.

L'association « Serge Saint » a présenté du 22 au 23 juin « Les Enfants du Saint » exposition inspirée des œuvres du sculpteur Serge Saint.

Notre salle ouvre ses portes :

- à des peintres amateurs : Anny Leclerc qui dirige des ateliers peinture,
- pour des conférences : le 12 octobre, les professeurs Jean Colin et Juliette Thariot ont tenu une conférence sur L'Hadronthérapie, technique innovante de lutte contre le cancer
- pour des expositions diverses : les 5 et 6 octobre Gérard Lange exposait ses peintures. L'Association «MÉtamorphoses pour les journées des femmes du 5 au 8 mars 2020 vous invitera à participer à son projet Art Postal qui valorise les femmes créatrices (exposition, lectures théâtralisées, ateliers d'art postal).



FC THAON - BRETTEVILLE - LE FRESNE

Claude PERONNE, Président

RENTRÉE DE L'ÉCOLE DE FOOT



ET LES SENIORS ?

En ce qui concerne les seniors, le club accueille plus de 80 joueurs seniors, ce qui est assez exceptionnel ! Une équipe D a vu le jour cette saison, pour permettre à tous les joueurs de s'exprimer sur les terrains. Ce nombre de seniors s'explique aussi par la montée de joueurs formés au club, de l'équipe U18 en seniors.

Côté championnat, l'équipe seniors A est seul leader de son groupe de Régional 3, 2 points devant l'AF VIROIS B, les seniors B sont 4èmes avec un match en retard en Départemental 1. Les seniors C eux sont 7èmes de leur groupe de Départemental 2, et les seniors D pour leur première saison occupent la seconde place de leur championnat de Départemental 4.

De nombreuses animations vont continuer de rythmer la vie du club, soirées à thèmes, loto, concours de pétanque au Fresne Camilly, tournoi jeunes à Thaon, Inter Games tout un programme...



une victoire contre le FC Muance. Un groupe de joueuses où convivialité et bonne humeur sont les maîtres mots. Si vous voulez les rejoindre : contacter Florian DESRAME 07-81-59-00-18

L'école de foot du « FC Thaon Bretteville le Fresne » a repris le chemin des terrains depuis 2 mois : désormais, plus de 200 enfants sont accueillis au sein du club, encadrés par plus de 25 éducateurs.

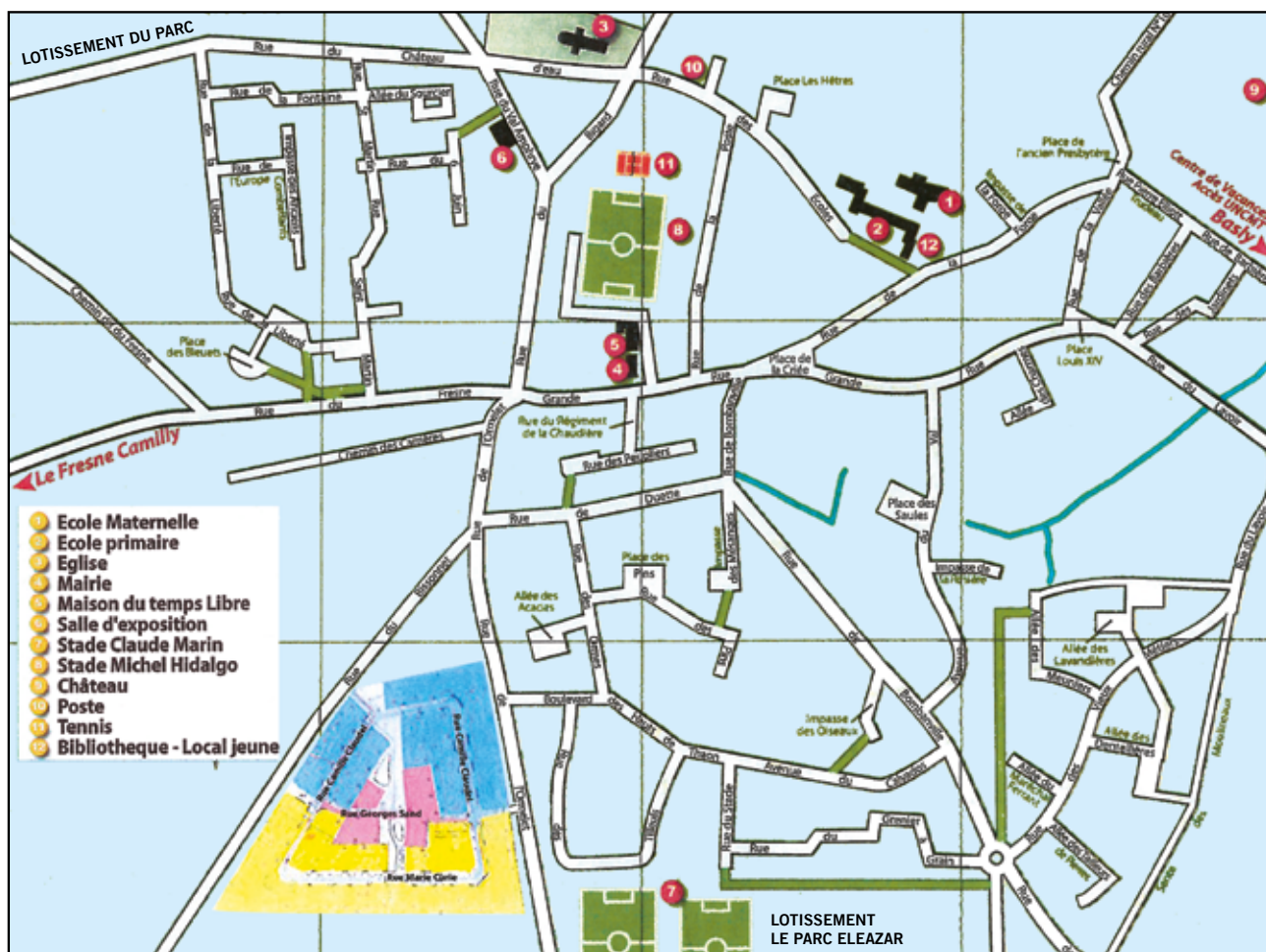
DU FOOT FÉMININ

La nouveauté cette saison, et le club en est fier, c'est la création d'une équipe 100% féminine U10-U11, qui évolue en match contre d'autres équipes féminines. Un travail qui a pris du temps à mettre au crédit de Florian DESRAME, service civique au club, en charge de tout le pôle féminin.

A noter aussi la création de notre équipe féminine senior, qui a disputé ses premiers matchs en championnat, en démarrant par



Plan de Thaon



Loisirs & Vacances : Pensez UNCMT



L'UNCMT organise toute l'année des **accueils de groupes** (classes de découvertes, colonies de vacances, séminaires, formation...) dans ses **9 centres d'accueils** (7 dans le Calvados et 2 en Savoie).

Des **accueils éducatifs**, du primaire au lycée, autour des thèmes du patrimoine Normand, la 2nd guerre Mondiale, de Guillaume le Conquérant, du milieu marin aux séjours colonies de vacances pour enfants et adolescents, L'UNCMT accompagne les enseignants, les parents et les enfants avec comme objectif la réussite de leur projet.

L'UNCMT organise également des centres de loisirs sur le Calvados. En partenariat avec les communes de Saint Contest et Authie, le **centre de loisirs de THAON** (mercredis, petites et grandes vacances) est accueilli dans les locaux de Saint Contest. Renseignez-vous en mairie ou sur notre site internet.

Nouveau Site internet

Vous retrouverez toutes les informations sur notre nouveau site internet qui vous permettra de mieux découvrir nos différentes actions, nos séjours vacances, nos séjours Classes de découvertes et nos centres d'accueils :

www.uncmt.fr

Location « Fêtes de Famille »

L'UNCMT c'est aussi la possibilité de louer une de nos structures, notamment le centre de THAON « Le Moulin de Barbières » pour y organiser en location en gestion libre des fêtes de familles (mariage, anniversaires...).

Pour découvrir nos différents projets, faire une demande en ligne, télécharger une brochure : www.uncmt.fr

**UNCMT – 4 avenue du parc Saint André
14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR
Tél : 02 31 36 80 40
Mail : accueils@uncmt.fr**



Thaon d'Hier et d'Autrefois

Yves LEULLIER

LA GRANDE RUE À TRAVERS LES SIÈCLES

Personne ne sera surpris si je dis que ce qui courrait sur toutes les lèvres parmi les élus et les habitants de Thaon en l'année 2019 était « la rénovation de la Grande Rue » : C'était un peu l'Arlésienne, toujours promise, mais jamais réalisée ! Notre intégration au sein de la communauté urbaine de Caen-la-Mer, qui a compétence en matière de voirie, nous a offert enfin l'opportunité de concrétiser le rêve de tous les Thaonnais : pouvoir, grâce à un large trottoir, se rendre en toute sécurité de la rue du Bigard aux commerces de la rue de Barbières. Ainsi le thème de notre chronique annuel était-il tout trouvé, vous raconter l'histoire de cette Grande Rue.

Richard Maury

L'histoire de la Grande Rue

Si son premier tracé ne nous est pas connu avec exactitude, il existait néanmoins dès le Moyen-Âge un chemin de Bretteville l'Orgueilleuse se rendant à la Délivrande qui traversait d'ouest en est le territoire de Thaon.



Fig 1

La carte de Cassini de 1760 mentionne une abbaye ruinée, sans doute la 'grange' cistercienne que l'abbaye de Savigny, située près de Mortain, possédait (Fig.1) ; celle-ci détenait par ailleurs sur la commune une bonne partie du bâti et du foncier. L'accès à ces bâtiments se faisait par deux porches d'entrée de la Grande Rue, détruits à la fin des années 50 (Fig. 2).



Fig 2

Une source précieuse de renseignements nous est fournie par le cadastre napoléonien de 1811, son tableau d'assemblage et les relevés des différentes sections (Fig.3).



Fig 3

Continuant par la rue des Jardinets, elle se prolonge en ce temps-là dans la propriété du château, contourne le château de Barbières et se poursuit vers la Délivrande. Dans les années 1820, François Henri Frédéric de Morel de Thaon, alors maire,

propose de créer à ses frais un nouveau tracé, en orange sur le plan, de façon à désenclaver sa propriété (Fig. 4 plan de 1889).



Fig 4

Sur la Grande Rue, à l'entrée de l'actuelle rue de la Vallée, est édifié un presbytère sur un terrain acquis par la commune en 1820 ; commencé en 1823, il sera achevé deux ans plus tard, mais il faudra attendre 1838 pour la fin des travaux de ses annexes. La commune le cède ensuite au curé Alexis Lebosq en 1854, lui verse 4.000 F,



Fig5

en échange de quoi il s'engage à construire à ses frais, sur un terrain lui appartenant, un plus vaste presbytère, situé de nos jours au 22 rue du Bigard, à proximité immédiate de l'église (Fig. 5).

Au fil des décennies, la voie qui traverse l'en-

Thaon d'Hier et d'Autrefois (suite)

semble du bourg a subi divers découpages, selon que l'appellation Grande Rue inclut ou non la rue Basse.

Nous disposons avec les listes nominatives d'un autre outil pour affiner notre recherche. Le premier tableau de recensement des habitants de la commune date de 1806 ; les personnes y sont classées de façon aléatoire, le registre signalant après leur nom et prénom leur état : garçon, fille, homme marié, femme mariée, veuf et veuve. De toute évidence, pareille lecture n'apporte que de bien maigres renseignements !

CENSUS DE THAON D'HIER		RECAPITULATION GÉNÉRALE DE LA POPULATION DE LA COMMUNE	
RUE	POPULATION	POPULATION	POPULATION
Rue de la Grande Rue	113	113	113
Rue de la Basse	21	21	21
Rue de la Haute	106	106	106
Rue de la Vallée	1	1	1
Rue de la Poste	1	1	1
Rue de la Forge	1	1	1
Rue de la Criée	1	1	1
Rue de la Duette	1	1	1
Rue de la Barbière	1	1	1
Rue de la Bombanville	1	1	1
Total	261	261	261

Fig 6

En 1836, alors que le village compte 510 âmes, viennent compléter la qualification, l'état ou la profession ainsi que l'âge des recensés. La mention de la rue n'apparaît qu'à partir de 1841 ; ainsi la Grande Rue, cul de sac inclus, compte-t-elle alors quelque 150 personnes, (de 121 à 271 selon l'ordre d'apparition).

Cinq années plus tard, sur une population de 735 habitants, on en relève 204. En 1851, dans le village qui se compose de 210 maisons, 5 rues et 12 quartiers/hameaux, on recense alors dans la Grande Rue 29 maisons et 109 habitants, en 1856, 33 et 129.

La question de la base du dénombrement se pose entre 1861 et 1896, puisque les chiffres fluctuent de 79 à 261 habitants, à savoir : où commence et s'arrête ladite Grande Rue ! En plus de cette dernière existent en 1861 également la rue Haute et la rue Basse ; la première a 106 personnes, la seconde 129, et celle qui nous intéresse, la Grande Rue, 113 avec 36 maisons des 208 du village.

À partir de 1872 apparaît le ménage comme nouveau critère ; ainsi, pour 765 habitants, 36 ménages représentant 104 personnes habitent les 29 maisons de notre Grande Rue.

Hormis le bourg, les listes nominatives des années suivantes mentionnent les Jardinets, Duette, Bombanville, le Château, Barbières et la Vallée.

De 1866 à 1896, la population du village décroît de 835 à 717 (1876), 683 (1882), 651 (1886), 615 (1891) jusqu'à ne plus compter que 570 habitants en 1896. Le plan de 1889 nous apprend

que la Grande Rue s'arrêtait à la Place publique (de la Criée), sur la gauche se continuait en rue du Haut (l'actuelle rue de la Forge), et tout droit se poursuivait en rue du Bas. Cette découpe explique qu'en 1896 la Grande Rue pour ses 21 maisons ne compte plus que 79 personnes.



La Grande Rue en 1916

Il est alors procédé comme suit pour le recensement : partant de la rue et de la place de l'Ormelet, puis du Bout Bayeux, il continue par le Bigard, Duette, la rue Neuve (ou de la Poste), après la place de la Criée, suit la rue Haute, la rue de l'ancien Presbytère, la rue Basse / Grande Rue, se poursuit par les Jardinets, puis le Château pour se terminer par les hameaux de Barbières, de Bombanville et de la Vallée (Fig.6).

En 1911, la rue Basse compte 63 personnes sur les 493 de la commune, se compose de 21 maisons et de 18 ménages.

Au niveau des professions représentées, on trouve des brodeuses en filet et des ouvriers agricoles, un cordonnier, un épicier, le boulanger et le garde champêtre ; dix ans plus tard y habitent aussi des domestiques de ferme, des couturières et des brodeuses, des cultivateurs, un maître-maçon et l'ancien maire de 1911 à 1919, Ernest Bouillot . La population au cours des années suivantes ne cesse de baisser pour atteindre en 1936 avec 385 habitants son seuil le plus bas depuis 1806 ! Heureusement, elle ne connaîtra à partir de cette année-là qu'une constante augmentation, et pour la plus récente période (qui sort de notre article), avec la création de lotissements et de nouvelles structures, un apport conséquent de nouveaux venus au village qui, après l'achèvement des importants travaux actuels de voirie, apprécieront quotidiennement la qualité de vie au lieu de leur résidence.



La Grande Rue en 1950

Commerçants et artisans

BAR TABAC : LE CODE BAR

M. BOUSQUET Thomas – 09 86 75 34 85

BOUCHERIE – CHARCUTERIE - EPICERIE

Carrefour Express

M. et Mme DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

BOULANGERIE PATISSERIE

Aux Délices des Moulins - 02 31 94 25 48

M. et Mme PASSELERGUE Christophe

RESTAURANT « Auberge de la mue » HOTEL

Madame LEMARCHAND et Monsieur DELAUNAY -
02.31.28.37.32

COIFFEUSE : JENNY-COIFF

Mme BAYEUX Jennyfer - 02 31 80 32 32

COIFFEUSE : LES CISEAUX ROSES

Mme BOIZARD Vanessa – 06 49 95 86 17 - 02 50 01 62 56

GAZ TOTALGAZ – CARREFOUR GAZ

M. DUVAL Hervé - 02 31 80 01 57

ANTARGAZ : (réseau) – 0801 01 07 07

GITES : M. LEGRIFON André - 02 31 80 31 40

CHAMBRES D'HOTES

Le Relais des Flaneurs – lerelaisdesflaneurs@free.fr

www.lerelaisdesflaneurs.com – 06 16 75 87 80

L'ECURIE GOURMANDE www.bandnormandie.fr

Tel : 07 87 84 17 38

Fibre optique : VISIO INFORMATIQUE

M. MOREL Jean-Claude

jcmvisio@gmail.com - 06 08 94 28 13

DÉPANNAGE INFORMATIQUE : INFORMATIQUE DU BESSIN

M. Mombreux Bruno – 02 31 80 59 02 – 06 33 08 71 50

PHOTOGRAPHE : Andrea MODZYPIX - 07 81 88 19 58

modzypix@hotmail.com

MA BOITE DIGITALE : Mélanie Vichard-Laurelli

06 17 33 02 01 - melanielaurelli@gmail.com

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

M. DESMEDT Juan – 06 60 99 30 51

MACNOR : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Loïc - 02.31.80.14.32.

TRANS SERV : Entreprise de maçonnerie

M. PERONNE Didier – 02 31 96 90 09

MECANIQUE – TOLERIE - PEINTURE - DEPANNAGE

M. GOUMAULT Daniel – 02.31.80.03.03.

AGENCE POSTALE COMMUNALE : 02.31.30.18.95

PIZZERIA LA PULCINELLA

Monsieur CARLONI Grégory - 02.31.28.38.40

Service midi et soir, sauf le dimanche midi. Fermé le lundi

PAROISSE ST VITAL DE LA SEULLES

Office religieux à la Résidence du Parc -Thaon le dernier
jeudi du mois à 14h30

Monsieur le Curé Florent KAWANE : 02.31.80.10.42 (Creully)

EMPLOI

Association A.I.R.E : 02 31 97 54 82

Association A.I.A.E :

Mme Stéphanie FAUTRAS 02 31 26 95 95

RENDEZ-VOUS EN MAIRIE SUR APPEL

Tarifs communaux

TARIFS 2020		INFORMATIONS DIVERSES
CANTINE : le repas Présence cantine	3,92 € 1,63 €	Pour toute inscription ou radiation s'adresser à la Mairie de Thaon 02 31 80 01 36 Les tarifs sont votés par le Conseil Municipal lors du budget de mars.
GARDERIE : 1/4 heure 1/2 heure 1 heure Forfait au 1er trimestre Forfait au 2 ^e et 3 ^e trimestres Dépassement horaire après 18h30	0,56 € 1,12 € 2,24 € 120,00 € 100,00 € 10,00 €	
ETUDE SURVEILLÉE : LUNDI ET JEUDI	3,60 €	
MAISON DU TEMPS LIBRE Location habitants de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures Location extérieurs de Thaon 12 heures 24 heures 48 heures	142,00 € 263,00 € 377,00 € 176,00 € 331,00 € 472,00 €	Forfait chauffage : location de 12h et 24h : 23,00 € location de 48 h : 45,00 € Location vaisselle Option forfait par couvert : 1,00 € Forfait casse/par pièce : 4,00 €
LOCATION ESPACE «MICHEL FRÉROT» (du jeudi au mercredi) • Location habitants de Thaon pour expo- sition ou conférence à but lucratif et réu- nion publique • Extérieurs commune pour exposition ou conférence à but lucratif et réunion publique • Habitants de Thaon ou extérieurs pour exposition ou conférence à but non lu- cratif	64,00 € 91,00 € UNIQUEMENT Forfait de frais de fonctionnement	Forfait de frais de fonctionnement 27 euros
DROIT DE PLACE Forfait pour les camions	0,75 € 55,00 €	le mètre linéaire Autorisation à demander en mairie
CONCESSION CIMETIÈRE 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	108,00 € 171,00 € 219,00 €	
CIMETIÈRE PARC 15 ans, renouvelable 30 ans, renouvelable 50 ans, renouvelable	87,00 € 126,00 € 156,00 €	Au prix de la concession il conviendra d'ajouter - caveau pour urne : 324,00 €

FRELONS ASIATIQUES

Depuis juillet 2017, la Commune a adhéré au plan de lutte contre le frelon asiatique. Signalez-nous les nids de frelons asiatiques en mairie afin qu'ils soient répertoriés et détruits ! Les frais d'intervention sont pris en charge à 70% par la Commune et à 30% par le Conseil Départemental.

RECONNAITRE LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est aussi appelé frelon à pattes jaunes. Un peu plus petit que le frelon commun, il est de couleur beaucoup plus sombre, marron et orangé.

Petit nid de printemps de la taille maximum d'un petit bol, attaché à n'importe quel support, on le trouve sous les appentis, dans les garages, les hangars, les vérandas et, bien évidemment, dans les arbres, jusqu'à la fin juin. S'il est accessible, il peut être détruit le soir avec une bombe insecticide ou mis en sac prudemment, écrasé ou mis au congélateur quelques heures pour tuer les quelques frelons qu'il abrite.

Nid d'été de très grosse taille. Attention, il peut contenir plusieurs milliers de frelons !!!



Son élimination par vos propres moyens peut être dangereuse. Ces nids doivent être signalés à la mairie pour être détruits par un professionnel.

ATTENTION N'INTERVENEZ PAS VOUS-MÊME SUR LES NIDS DE GROSSE TAILLE !!!

INFORMATIONS :

www.fredonbassenormandie.fr/frelon-asiatique/particuliers/



Du nouveau pour la collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS : SYVEDAC

La Communauté urbaine Caen la mer assure la gestion au 1er janvier 2020 de sept communes supplémentaires : Rots (Lasson, Secqueville-en-Bessin), Thue et Mue (Brouay, Mesnil-Patry, Sainte-Croix-Grand-Tonne, Bretteville-l'Orgueilleuse, Cheux, Putoit-en-Bessin), Saint-Marvieu Norrey, Le Fresne-Camilly, Cairon, Thaon, et Rosel.

A compter du 1er janvier 2020, la Communauté urbaine Caen la mer assurera la collecte des déchets sur ce territoire selon les modalités de collecte actuellement en vigueur. Elle succédera ainsi au SIDOM de Creully (Syndicat Intercommunal Des Ordures Ménagers) qui sera dissous le 31 décembre prochain.

Le traitement jusqu'alors géré par le SEROC (Syndicat mixte de traitement et de Valorisation des déchets ménagers de la Région Ouest Calvados) sera réalisé désormais par le SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise).

Les jours de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif ainsi que les consignes de tri restent inchangés.

DECHETS VERTS : DE RICHEBOURG

La collecte en porte à porte des déchets verts se fera à partir d'avril et se terminera fin novembre, tous les mardis.

MISE EN DÉCHARGE

ACCÈS AUX DÉCHÈTERIES DE CAEN LA MER : A compter du 1er janvier 2020, sept déchèteries (Bretteville-l'Orgueilleuse, Bretteville-sur-Odon, Colombelles, Fleury-sur-Orne, Hermanville-sur-Mer, Mouton et Ouistreham) seront accessibles gratuitement aux habitants de la Communauté urbaine de Caen la mer, sur simple présentation d'un justificatif de domicile ou d'une pièce d'identité. L'accès aux deux déchèteries de Fontenay-le-Pesnel et de Creully sera maintenu via la carte d'accès du SEROC en 2020. Toutes les conditions d'accès sont disponibles sur le site internet de Caen la mer rubrique « collecte des déchets ».

COLLECTE DES ENCOMBRANTS SUR APPEL : Pour les personnes âgées de 75 et plus, et pour les personnes en situation de handicap, il existe un service gratuit de collecte à domicile des encombrants sur rendez-vous. Pour en bénéficier, il faut contacter le service des déchets ménagers
Renseignements : 02 31 30 43 04



Etat-civil

NAISSANCES

BARBIN Raphaël	11/01/2019
FANET Andrea	11/02/2019
PERREAUX Axel	15/02/2019
JEANNE Agathe	18/03/2019
KERLOCH Elyn	26/03/2019
LEROY Gabrielle	26/03/2019
LEPROVAUX Abigaëlle	31/03/2019
LE GUEN Louise	07/04/2019
LEMONNIER Paul	20/04/2019
DELOYE Tiago	21/04/2019
LEGARÇON Lou	02/05/2019
CAVROIS Joseph	05/05/2019
MARTIN Benoit	12/05/2019
MARTIN Carl	12/05/2019
MARSOT Raphaël	15/05/2019
KÉFÉLIAN JOBERT Jade	20/05/2019
COURTAY Axel	31/05/2019
DUPLESSIS Jules	04/06/2019
BUREL Louis	07/06/2019
GACI Julia	19/06/2019
LEBACQ Nell	27/06/2019
BERANGER Rose	28/06/2019
GUILLOTTE KOVAC Victoire	11/08/2019
COUSIN DALMASSO Martin	15/08/2019
BOURLÈS Rosa	17/08/2019
KLINGLER Diane	20/08/2019
MAIGNAN Ambre	24/08/2019
MAUGER Juliette	05/09/2019
CROCQUEVIEILLE Léon	09/09/2019
ROGER Hugo	10/09/2019
BOUCHARD Armand	12/09/2019
HINFRAY Ninon	08/10/2019
BLIN WIKNES Léonie	28/10/2019
LE COADOU Lyana	30/10/2019
PUCCINELLI PASQUET Elio	25/11/2019
PUCCINELLI PASQUET Sacha	25/11/2019
QUIEDEVILLE Léon	26/11/2019
DEGOULET-BARDET Hector	13/12/2019



ASSOCIATION MATHILDE

Mathilde est une Association loi 1901, créée en 1994, qui a pour but de promouvoir, organiser et suivre le dépistage du cancer du sein et du cancer colorectal pour la population du Calvados.

ASSOCIATION MATHILDE

Dépistage des cancers dans le Calvados

28, rue Bailey - 14000 CAEN - Tél. : 02 31 93 82 00 - Fax : 02 31 93 82 50 - Mail : info@mathilde.asso.fr
Site Internet : www.mathilde.asso.fr

UNE BOÎTE AUX LETTRES

avec adresse pour aider notre piéton municipal.

Inscrivez lisiblement sur votre boîte aux lettres les noms de toutes les personnes du foyer ainsi que votre numéro de voie.



B.A.C.E.R. DU PRE -BOCAGE

BOURSE D'AIDE AUX CHOMEURS PAR L'ENVIRONNEMENT ET LA RÉCUPÉRATION.

ROUTE DE TORIGNI - 14240 CAUMONT-L'ÉVENTÉ

Depuis 2012, vous pouvez déposer vos textiles dans un bac de récupération qui se trouve sur le stade Hidalgo.

VOUS POURREZ DÉPOSER VOTRE SAPIN DE NOËL
DANS L'ESPACE RÉSERVÉ À CET EFFET, SUR LE PARKING DU STADE HIDALGO,
DU JEUDI 2 JANVIER AU JEUDI 16 JANVIER 2020



Bertrand BOUYX

Permanence ouverte au public :

46, rue Saint Jean

Allée de l'Orangerie - 14400 BAYEUX

De 10h à 12h et de 14h à 17h et sur rendez-vous. Afin de rester à votre écoute et dans la mesure de mes disponibilités, je propose un moment décharge directement au domicile de nos concitoyens qui rencontrent des problèmes de mobilité.

Prenez contact au 03 31 10 48 10
bertrand.bouyx@assemblee-nationale.fr



MARIAGES

GOHIER Pierre / MACIEL Nathalie	31/08/2019
GROS Dominique / LABOISSE Catherine	05/09/2019
SALTARIN Vincent / HURON Cécile	21/09/2019
DOSMANN Simon / GOURIOU Angélique	05/10/2019



DECES

GOULANCOURT Georges	10/03/2019
MIRAY Marie-Madeleine	15/03/2019
PEYRAT Maurice	21/03/2019
HARACHE Jeanne	23/03/2019
MUNOZ Jeannine	05/04/2019
THOMASSE Jeannine	16/04/2019
BATAILLE Paul	10/05/2019
PERONNE Christian	17/05/2019
DUCLOS Alain	02/06/2019
GÉRARD Edith	21/07/2019
BOUVIN Henriette	11/08/2019
DAVID Fernand	18/08/2019
BASLY Guyline	02/09/2019
LAMY Jean Pierre	19/10/2019
BLET Marie-Cécile	11/11/2019
HOUDANT Germaine	15/11/2019
LEMOIGNE Raymonde	28/11/2019
GENEST Marie	11/12/2019
LERENARD Maurice	24/12/2019



RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

POMPIERS : 18 - SAMU-SMUR : 15

GENDARMERIE Creully : 02 31 29 54 80
Courseulles : 02 31 29 55 20

MEDECIN : Dr MAILLOL : 02 31 80 34 44

PHARMACIEN :

Mme JULIEN Anne et Mme LOUETTE Gaëlle : 02 31 80 01 88

PHARMACIE DE GARDE : N° audiotel : 32 37 accessible 24H / 24H

INFIRMIER : M. Eric PELLETIER Mme Florence CATHERINE

Cabinet : 02 31 80 35 32 - Portable : 06 09 37 29 76

CABINET DENTAIRE : Docteur BANYAI Erika : 02 31 80 31 30

KINESITHERAPEUTE : M. Julien VILLEDIEU : 02 31 80 09 20

OSTHEOPATHE : M. Eric Vignes : 02 31 80 09 20

SERVICE SOCIAL :

Douvres la Délivrande, pôle assistantes sociales : 02 31 37 66 10
Creully : Mme FOULON Virginie : 02 31 80 15 17

PUÉRICULTRICES :

Creully : Mme DEBRAY Véronique : 02 31 80 15 17
Douvres la Délivrande : Mme MATA Laurie Mme TUBCEUF Françoise :
02 31 37 66 22

AGENCE POSTALE COMMUNALE :

Du Lundi au Vendredi : de 10h à 12h et 16h à 19h
Samedi : 9h30 à 12h30 - 02 31 30 18 95
Départ courrier : 12h

PERCEPTION : Ouistreham - 9 route de Lion
BP 14 150 Ouistreham

EDF GDF : Douvres la Délivrande

Dépannage Gaz : 08 10 03 1000

Dépannage Electricité : 08 10 333 014

SAUR (EAU) : Gretheville : 02 31 52 53 54

Eaux de NORMANDIE (Assainissement)

LUN-VEN. 9H/19H SAMEDI 8H/13H

7 JOURS / 7 24H/24 - Service Clientèle : 0 969 365 265

Urgences techniques : 0 969 366 266

ASSISTANTS MATERNELS

Relais Petite Enfance : l'Escale
3 rue LoiK Cavelec - Bretteville-l'Orgueilleuse
14740 THUE ET MUE

Contact : Mme Christine GAUCHET,

Le bureau est ouvert le mardi de 13h30 à 18h30 et le jeudi de 13h30 à 17h30.

Il est conseillé de prendre rendez-vous avant de venir. Tél. 02 31 26 05 76

Email : ram.escale@famillesrurales.org

Informations sur le site : www.seej.fr

rubrique relais petite enfance.

EHPAD

HOM'AGE

Résidence du Parc - Rue du Château d'Eau
14610 THAON - 02 31 80 22 10

RAPPEL

De l'Arrêté Préfectoral du 30.08.1991

Article 5 : LE BRUIT :

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les : tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Article 6

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier des chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive (dressage, collier anti-aboiements...)

LES CHIENS DANGEREUX

Loi N° 99-5 du 6.01.99 (JO du 7.01.99 p 327)

La loi relative aux animaux dangereux et errants et à la protection des animaux modifie et complète le code rural en matière de détention de chiens susceptibles d'être dangereux. Ces chiens peuvent désormais être classés dans deux catégories réglementées : 1ère catégorie pour les chiens d'attaque, et 2ème catégorie pour les chiens de garde et de défense. La détention d'un chien d'attaque est interdite aux

personnes de moins de 18 ans. Les chiens de 1ère catégorie doivent obligatoirement être stérilisés. Leur accès aux transports publics est interdit. Sur la voie publique et dans les parties communes des immeubles collectifs ils doivent être muselés et tenus en laisse par une personne majeure.

Nous avons constaté que de nombreux chiens errent dans la Commune, éventrent les sacs de poubelle, laissant les détritrus sur le trottoir et la chaussée. Ils sont parfois agressifs et dangereux. Ces chiens ont pourtant des maîtres. Nous demandons à ces personnes de remédier à tous ces désagréments et d'être plus vigilant avec leurs animaux.

AUTRES RAPPELS

Les trottoirs doivent être accessibles aux piétons :

Ne pas y entreposer des détritrus, ni de matériaux destinés à la construction (sable, graviers...)

Ne pas oublier de tailler très régulièrement vos haies, ou arbustes qui y débordent reléguant le piéton sur la chaussée, et ramasser les feuilles pour éviter les glissements

Déneigement des trottoirs : l'article L 2212-2 du code Général des Communes prescrit aux riverains des voies publiques de balayer le trottoir situé devant leur habitation

Ne lâcher pas votre chien dans la rue pour qu'il aille y faire ses besoins ou bien, pensez à les ramasser.

Destruction des nids de guêpes et frelons

Lutte contre les taupes

Entreprise GDS Services 14650

Maison de l'Agriculture

Avenue de Paris - BP 231

50001 SAINT-LÔ CEDEX

Thaon Thue ou Mue

Développement personnel

Activités : Initiation à la relaxation et la méditation - Travail Trans-générationnel en groupe avec la méthode des Constellations systémiques, qui a été élaborée il y a 40 ans en Allemagne. Cette technique évacue des blocages et des peurs et libère des tensions de tous ordres en dénouant des liens créés à notre insu avec des événements graves rencontrés par nos aïeux, pacifiant ainsi l'ordre familial.

Contact : Daniel HOUEL

thaon.thue.ou.mue@gmail.com

06 85 30 70 97

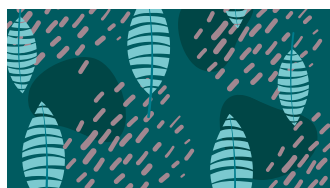
DOCUMENTS	Où s'adresser	Délai	Pièces à fournir
Carte d'identité (gratuit sauf en cas de perte)	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair	1 mois	2 photos d'identité récentes - Livret de famille à jour et acte de naissance - Justificatif de domicile (2 pour les enfants) - Ancienne carte d'identité - Voir pour situation familiale particulière.
Passeport Biométrique	Mairies de Douvres-la-Délivrande, Caen, Hérouville-Saint-Clair		Prendre rendez-vous auprès du service passeport des mairies équipées du matériel permettant d'enregistrer les demandes d'établissement des passeports biométriques
Duplicata livret de famille	A la mairie du domicile ou du lieu de mariage		Carte d'identité
Carte d'électeur	Mairie du domicile		Inscription sur la liste électorale de la commune toute l'année. Carte d'identité + justificatif de domicile
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance		Nom, prénom, date de naissance, pièce d'identité
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage		Nom, prénom, date du mariage, pièce d'identité
Extrait d'acte de décès	Mairie du lieu de décès		Nom, prénom, date du décès
Autorisation sortie de territoire	A télécharger sur service public.fr		Un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger sans être accompagné par l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST). Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire. Aucun déplacement en mairie ou en préfecture n'est nécessaire.
Casier judiciaire	Casier Judiciaire national 44079 Nantes Cedex www.justice.gouv.fr/cjn	10 à 15 jours	Copie carte d'identité
Recensement service national	Mairie du domicile		Français : (fille ou garçon) âgés de 16 ans : se présenter entre le 1 ^{er} jour du 16 ^{ème} anniversaire et la fin du mois suivant. Pièce à fournir : CNI + livret de famille

Samedi 21 novembre 2020
à partir de 14h00



à la salle des fêtes de Rots
"SPECTACLE DES
AINÉS DU CANTON"

Planning des réservations de la M.T.L. par les associations de Thaon



Janvier

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	



Fevrier

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29



Mars

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				



Avril

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



Mai

sun	mon	tue	wed	thu	fri	sat
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						



Juin

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	



Juillet

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Août

sun	mon	tue	wed	thu	fri	sat
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					



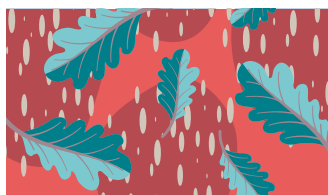
Septembre

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			



Octobre

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31



Novembre

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



Décembre

dim	lun	mar	mer	jeu	ven	sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER

Jeu. 9 : CTL UNC/Galette des rois
Vend. 10 : Vœux du Maire
Vendredi 17 : Soirée Cinéma
Samedi 25 : FC Thaon Bretteville Le Fresne / soirée

FEVRIER

Sam.1 : WALDO/Soirée
Dim.2 : APE /Loto
Dim. 9 : FC Thaon Bretteville Le Fresne / Loto
Sam.15 : Blue Cat Dance /Révision
Dim.16 : CCAS / Salon des collectionneurs

MARS

Jeu. 5 CTL/AG
Ven. 6 : Le Thaon des Loisirs /Soirée
Dim. 8 : Belote Waldo
Sam. 21 : FC Thaon Bretteville Le Fresne/Soirée
Dim. 22 : APE/ Carnaval
Dim. 29 : CTL/Loto

AVRIL

Sam. 4 : KARATE
Dim. 5 : Le Thaon des Loisirs / Loto
Jeu.9 : CTL/ Barbecue
Sam.25 : UNC / Soirée Couscous

MAI

Ven. 1 : Le Thaon du Théâtre (répétition.)
Sam. 2 : Le Thaon du Théâtre (Pièce de Théâtre)
Sam 16 : Blue Cat Dance/Soirée

JUIN

Ven. 5 : Le Thaon des Loisirs
Ven. 12 : Le Thaon des Loisirs
Dim. 14 : Foire aux Greniers
Jeu. 25 : CTL/Repas trimestriel
Ven. 26 : FC Thaon Bretteville Le Fresne/ Festivités
Sam.27 : FC Thaon Bretteville Le Fresne/Festivités
Dim. 28 : FC Thaon Bretteville Le Fresne/Festivités

SEPTEMBRE

Mar. 1 : TCTT / reprise du tennis de table
Mer. 2 : Le Thaon des Loisirs / Inscriptions
Sam. 5 : FORUM DES ASSOCIATIONS
Jeu. 10 : CTL/Pique-nique
Sam. 12 : Ver Les Planches/ Théâtre
Dim. 27 : UNC / Loto

OCTOBRE

Jeu. 8 : CTL/ Repas trimestriel
Ven. 9 : Le Thaon des Loisirs / AG
Dim. 11 : Le Thaon des Loisirs / Loto
Sam. 17 : CCAS / Repas des Anciens
Sam. 31 : FC Thaon Bretteville Le Fresne / Soirée

NOVEMBRE

Sam. 7 : WALDO / soirée choucroute
Ven. 13 : LONG WITTENHAM
Dim.15 : APE / Bourse aux Jouets
Ven. 20 : CTL / Soirée beaujolais
Dim. 29 : WALDO /Belote

DECEMBRE

Ven. 4 : TELETHON
Sam. 5 : TELETHON
Dim. 6 : APE / Sapins et après-midi Jeux
Ven. 11 : Le Thaon des Loisirs / Soirée Cabaret
Dim. 13 : CCAS/ Noël des Enfants
Jeu. 17 : CTL/ Repas de Noël
Ven. 18 : TCTT / Tournoi de tennis de table

Nos chers petits



Les Minizozos découvrent la forêt



Découverte des instruments de musique



Le député à l'école primaire



Fête de l'école Yvonne Guégan



Visite de l'Assemblée Nationale



Les petits de la maternelle au restaurant scolaire



L'arbre de Noël de la commune



Le carnaval de l'APE